

Fondation Énergies pour le Monde 2013



Rapport moral et d'activité

Informations et indicateurs de gestion

Comptes de l'exercice



Par Alain Liébard, président

Document remis au conseil d'administration du 14 mai 2014

Sommaire

Rapport moral et d'activité	p. 5
I • Introduction	p. 7
II • Les fondateurs et le conseil d'administration	p. 11
III • Organigramme	p. 13
IV • Les principaux indicateurs de l'année 2013	p. 15
1 • Moyens humains et financiers	
2 • Répartition des activités par secteur et par zone géographique	
V • Les programmes	p. 19
1 • Microcrédit solaire au Burkina Faso (Micrésol)	
2 • Électricité verte au Burkina Faso	
3 • Énergie Solidarité Sénégal 2	
4 • Boreale	
5 • Énergie Solidarité Laos	
VI • Communications, informations, publications	p. 53
VII • Divers	p. 59
Informations et indicateurs de gestion	p. 61
Comptes de l'exercice	p. 79

2013



Fondation Énergies pour le Monde
146, rue de l'Université
F - 75007 Paris

Fondation
Énergies
pour le Monde

2013



Rapport moral et d'activité

I • Introduction

2013

Fondée en 1990 à l'initiative de l'Observatoire des Énergies Renouvelables (Observ'ER), la Fondation Énergies pour le Monde, reconnue d'utilité publique, a pour but d'intervenir sur les questions de disponibilité énergétique avec l'objectif d'aider au développement des populations défavorisées dans le respect de l'environnement.



Les actions se sont concentrées sur trois zones géographiques et quatre pays : le Laos, le Burkina Faso, le Sénégal et Madagascar.

Elles s'inscrivent toutes dans une dynamique globale de changement d'échelle et de renforcement de compétences locales pour un accès durable aux services de l'électricité au bénéfice de populations rurales.

Tous ces programmes se caractérisent par :

- un travail de planification/programmation de l'électrification rurale par énergies renouvelables, avec l'aide du logiciel expert Noria ;
- le choix d'une maîtrise d'ouvrage déléguée pour des infrastructures de production et de distribution de l'électricité ;
- la formation, l'accompagnement des opérateurs, la sensibilisation des parties prenantes et la diffusion d'informations auprès des acteurs locaux ;
- la capitalisation d'expériences.

Les options technologiques retenues font appel aux solutions les mieux adaptées aux contextes en utilisant les ressources énergétiques renouvelables disponibles localement au moindre coût global actualisé :

- le solaire photovoltaïque selon deux modalités de mise en œuvre :
 - système individuel lorsque la densité de l'habitat est faible, situation fréquente en milieu sahélien ;
 - centrale de production avec distribution par un réseau local lorsque le contexte le permet ;
- l'éolien associé à un réseau local de distribution ;
- la micro-hydraulique dès qu'une chute d'eau, à proximité des localités, est exploitable.

La conception des projets, leur mise en œuvre sur le terrain avec les acteurs locaux et l'accompagnement des opérateurs répondent aux préoccupations de la Fondation : permettre un développement humain et économique des populations rurales défavorisées par un accès durable à l'électricité et dans le cadre d'un grand respect de l'environnement.

Les faits marquants de l'année 2013

L'année 2013 a été marquée par plusieurs événements :

- Le conseil régional d'Île-de-France est venu rejoindre les partenaires financiers de la Fondation. Dans le cadre du soutien aux associations de coopération basées en Île-de-France, il participera à la réalisation du programme Boreale, visant l'électrification de 8 localités dans l'extrême sud de Madagascar.
- La Fondation a répondu à l'appel à propositions de la Fondation Nexans, société spécialisée dans la fabrication de câbles de haute technologie, et en a été l'un des lauréats. Le programme Boreale bénéficiera de son appui financier.



- Le fonds de dotation Synergie Solaire, regroupant plusieurs PME françaises du secteur photovoltaïque, s'est montré intéressé par les activités de la Fondation. Il participe à la réalisation du programme Énergie Solidarité Sénégal 2, qui se déroule en Casamance.
- Le montage d'un programme de petite hydraulique en Guinée proposé à l'Union européenne, au FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial) et à l'Ademe.

Les grandes orientations des activités de la Fondation en 2013

Dans le cadre de la réalisation des programmes d'envergure issus des études de planification Noria, l'année 2013 a vu la mise en œuvre de cinq activités principales :

- ***Un travail assidu avec les agences nationales d'électrification rurale pour l'inscription des programmes de la Fondation dans le cadre des réglementations en vigueur***

Tous les programmes de la Fondation impliquent les institutionnels de l'énergie. Cette démarche, malgré sa complexité, s'inscrit dans la pérennité du service de l'électricité et la volonté de parvenir à un changement d'échelle significatif.

L'électrification rurale décentralisée et les énergies renouvelables ont encore un caractère très novateur et leur déploiement requiert une adaptation des textes réglementaires en vigueur, élaborés jusqu'à ce jour pour la seule extension des réseaux de distribution. Dans tous les pays d'intervention de la Fondation, un très important travail d'information des cadres des ministères de l'Énergie et de leurs agences est indispensable.

- ***La sensibilisation et l'accompagnement des opérateurs/exploitants***

La Fondation doit sensibiliser les candidats à l'exploitation de systèmes électriques ruraux et les accompagner, une fois à l'œuvre, dans la durée. Au préalable,

Une famille d'Analapatsy (Madagascar) équipée d'un petit système solaire.



les notions de service public, d'intérêt commun des communautés électrifiées, de bonne gouvernance et de transparence doivent être développées pour sélectionner les meilleurs candidats. Cela exige écoute, analyse, dialogue et confiance.

En cours d'exploitation, des événements imprévus peuvent se produire, il faut alors accompagner l'exploitant. Pour exemple, la période électorale à Madagascar a créé une insécurité telle que l'activité a fléchi pendant plusieurs mois, réduisant les capacités de paiement des abonnés. L'exploitant a dû faire face à cette situation inattendue.

• **La capitalisation des retours d'expérience en électrification rurale**

Au Sahel, la densité de population est très faible. La seule option technique possible, ce sont les systèmes solaires individuels installés chez l'habitant, mais ils rendent difficile la notion de paiement du service dans la durée. D'autres mécanismes, comme le leasing, doivent être étudiés et validés par les autorités compétentes. Les retours d'expérience provenant



M. Dieme, responsable du périmètre maraîcher de Djilonguia (Sénégal).

d'autres pays sont alors très utiles pour faire passer des messages.

• ***L'implication du secteur bancaire local***

Dans le cadre du programme Micrésol, de nombreux échanges ont eu lieu avec notre partenaire, le Réseau des Caisses populaires du Burkina Faso, permettant d'appréhender les activités du secteur bancaire en milieu rural. Cette connaissance permettra d'envisager le montage d'opérations similaires dans d'autres régions du Burkina Faso ou dans d'autres pays.

• ***La réalisation d'études de planification/programmation Noria***

Dans le cadre de la méthodologie Noria de planification/programmation, deux activités ont été poursuivies :

Au Laos :

- L'étude Noria pour le programme Électricité verte pour 15 villages dans la province de Luang Prabang a été finalisée. Elle a fait l'objet d'une présentation officielle à Vientiane devant des représentants du ministère de l'Énergie et de bailleurs de fonds. La recherche de financements pour lancer ce nouveau programme sera poursuivie en 2014.

Au Burkina Faso :

- Le second volet du programme Micrésol visant la réalisation d'une planification/programmation dans la région Nord est en cours. Le président du conseil régional y est personnellement très impliqué.

II • Les fondateurs et le conseil d'administration au 31/12/2013

2013

Le conseil d'administration de la Fondation est ainsi constitué :

Membres de droit

- Ministère de l'Intérieur représenté par M. Laurent Barraud ;
- Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie représenté par M. Pascal Dupuis ;
- Ministère de l'Économie et des Finances représenté par M. Bruno Léchevin, président de l'Ademe ;
- Ministère des Affaires étrangères représenté par MM. Antoine Michon et Xavier Crépin ;
- M. Alain Liébard, président-fondateur de la Fondation Énergies pour le Monde.

Membres privés : Fondateurs de classe I

- Observ'ER (Observatoire des Énergies Renouvelables) représenté par Mme Catherine Becquaert ;
- Caisse des dépôts représentée par M. Stéphane Hayez ;
- Crédit Agricole SA représenté par M. Michel Auzet.

Membres privés : Fondateurs de classe II

- Électricité de France représentée par M. Jean-Paul Bouttes ;
- Total représenté par M. Arnaud Chaperon.

Personnes qualifiées

- M. Bernard Saincy (GDF Suez) ;
- M. Cédric Philibert ;
- M. Didier Moret ;
- M. Vincent Jacques Le Seigneur.

Bureau

Le bureau de la Fondation Énergies pour le Monde, élu le 26 mai 2011 et pour trois ans, est composé des membres suivants :

Alain Liébard, président ; Catherine Becquaert, vice-présidente ; Didier Moret, trésorier ; Cédric Philibert, secrétaire.

La Fondation a tenu deux conseils d'administration, le 23 mai et le 10 décembre 2013.

Statut de la Fondation Énergies pour le Monde

La Fondation Énergies pour le Monde est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du Premier ministre du 8 mars 1990.

Selon la décision approuvée à l'unanimité du conseil d'administration du 14 avril 1999 de la Fondation, celle-ci a été placée en 1999 par la direction générale des Impôts hors du champ des impôts commerciaux, donc dans le cadre d'une gestion désintéressée de ses fondateurs. Ce cadre exclut toute prise d'intérêt, sauf dans un cadre juridique impliquant une commande explicite de prestations de service.

Le caractère désintéressé de sa gestion est apprécié dans les conditions suivantes :

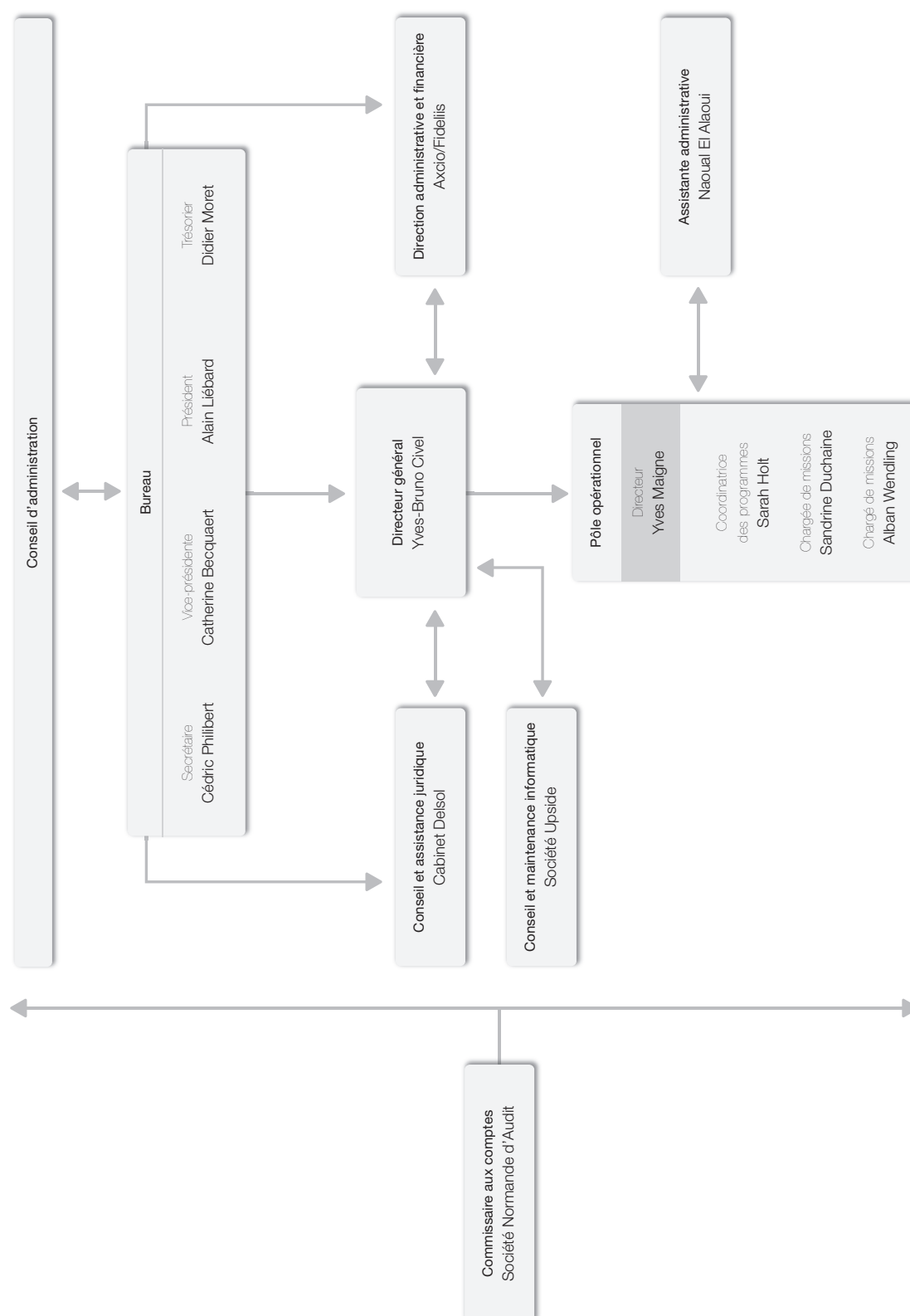
- être gérée et administrée à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes, ou par personne interposée, aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation ;
- ne procéder à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfice, sous quelque forme que ce soit ;
- les membres et leurs ayants droit ne peuvent pas être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif.

En conséquence, la Fondation est en mesure d'établir des partenariats de deux types :

- d'une part, des relations bilatérales en gestion intéressée dans le cadre de prestations explicitement commandées ;
- d'autre part, des relations multilatérales en gestion désintéressée dans le cadre des programmes qu'elle met en œuvre.

2013

III • Organigramme au 31/12/2013



2013

IV • Les principaux indicateurs de l'année 2013

2013

1 • Moyens humains et financiers

Moyens humains

5 personnes à temps plein constituent l'équipe des permanents de la Fondation.

Au cours de 2013, la Fondation a fait appel à de nombreux prestataires :

- 27 commandes, dans les pays où elle intervient, à des bureaux d'études et des associations locales pour des travaux d'enquêtes, d'études de faisabilité ou d'impacts ;
- 25 commandes ont été passées en France à des organismes français pour des travaux d'études, d'édition, d'impression, d'appuis logistiques et d'audit ;
- 6 contrats et commandes pour la fourniture et l'installation d'équipements avec des contractants locaux de matériels d'énergies renouvelables liés à des fournisseurs européens.

Moyens financiers

Le budget de l'année 2013 s'est élevé à 1 488 972 euros, en augmentation de 47 % par rapport à celui de l'année précédente. Les commandes de matériels pour les programmes, dont Micrésol principalement, en sont la principale explication.

Évolution des partenariats financiers

Plusieurs nouveaux partenaires financiers privés ont montré leur intérêt pour les actions de la Fondation et en particulier pour le programme Boreale.

À l'inverse, dans le cadre de la réduction des déficits publics, plusieurs partenaires publics historiques n'ont pas renouvelé leur appui à la Fondation, l'incitant à rechercher de nouveaux partenariats, que ce soit en France avec des acteurs privés, ou à l'étranger, auprès d'acteurs impliqués dans le développement des pays du Sud.

Répartition équilibrée des produits

Les financements d'origine privée (particuliers, fondations reconnues d'utilité publique et fondations d'entreprises, sociétés) ont représenté un montant total de 832 847 euros, soit 56 % des produits.

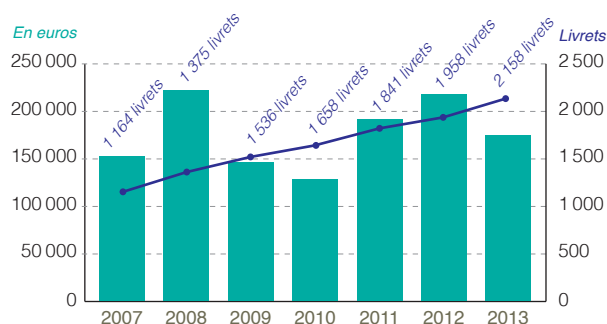
Les organismes publics – français et européens – pour leur part ont contribué à hauteur de 656 125 euros, soit 44 % des ressources.

Dix ans de partenariat avec le Crédit Coopératif

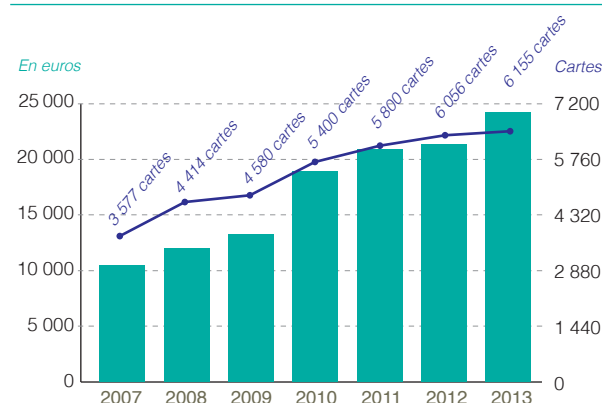
Les dons reçus grâce aux produits de partage du Crédit Coopératif ont atteint 203 190 euros, fléchissant de 8,5 % en raison de la baisse du taux d'intérêt du livret A, passant de 2,25 % en 2012 à 1,75 % au 1^{er} février puis à 1,25 % au 1^{er} août 2013. Une collecte toutefois remarquable qui prouve l'intérêt des donateurs pour les actions de la Fondation malgré une année économiquement morose. Fin 2013, les dons issus des cartes Agir ont atteint 24 375,42 euros, dont 10 282,92 euros de dons personnels des 438 porteurs de la carte et 14 092,50 euros de dons du Crédit Coopératif représentant une augmentation de 11,3 % par rapport à 2012.

Alors que le nombre de détenteurs de livrets Agir progresse de 10 % pour atteindre 2 158 personnes, les dons issus de leurs intérêts, d'un montant de 176 064,66 euros, ont baissé de 8,1 % courant 2013.

Progression des livrets Agir



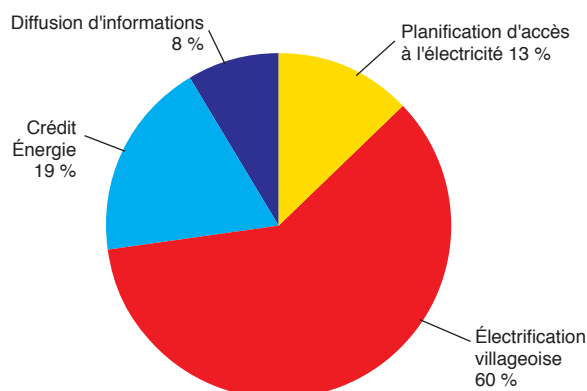
Progression des cartes Agir



2013

2 • Répartition des activités par secteur et par zone géographique

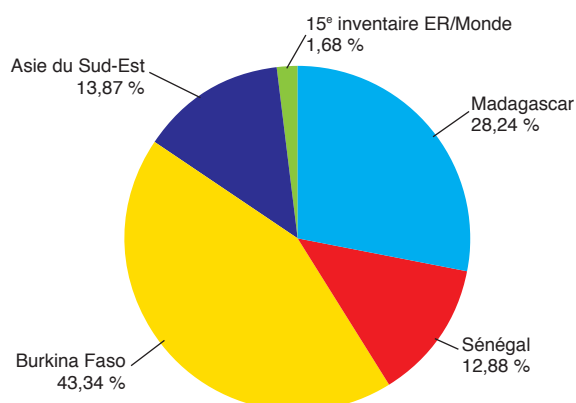
Les domaines d'activité de la Fondation en 2013



Activité première de la Fondation, l'électrification en milieu rural a représenté, en 2013, 60 % de ses financements, soit plus de 727 000 euros.

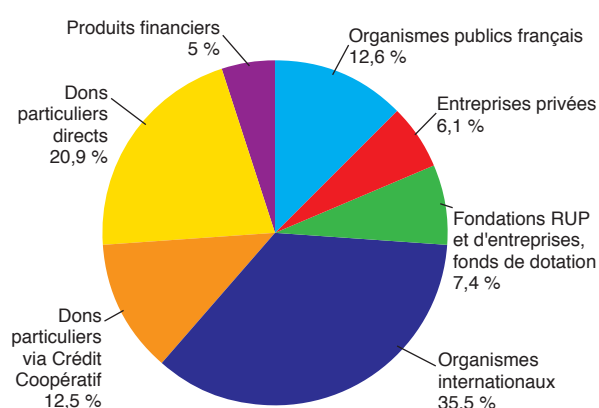
Ce taux marque toutefois un léger recul par rapport à 2012, où il s'élevait à 64 %. Le différentiel a profité aux trois autres activités de la Fondation. Ainsi, la part des fonds consacrés au Crédit Énergie a légèrement augmenté, atteignant 19 % de l'ensemble, tout comme celle attribuée à la planification de l'accès à l'électricité (13 %) ou encore à la diffusion d'informations (8 %).

Les zones d'intervention de la Fondation en 2013



De façon constante, le Burkina Faso s'affiche comme le premier pays d'intervention de la Fondation. En effet, plus de 43 % des financements, soit quelque 524 000 euros (contre environ 405 600 euros en 2012), ont été orientés vers les deux projets développés au Burkina Faso, Électricité verte et Micrésol. Toujours en deuxième position, l'île de Madagascar a bénéficié quant à elle d'un soutien représentant plus de 28 % des sommes engagées. Le Laos, en Asie du Sud-Est, demeure enfin le troisième pays d'intervention de la Fondation.

Les financements de la Fondation en 2013



En 2013, la Fondation a tiré plus du tiers de ses ressources (35,5 %) de financements émanant de la Commission européenne. Elles se sont d'ailleurs considérablement accrues puisqu'elles se sont élevées à près d'1,5 million d'euros contre un peu plus d'1 million d'euros en 2012. Les dons effectués directement par les particuliers ont également fait un bond, atteignant 20,9 % de l'ensemble (contre 4 % en 2012). Viennent ensuite à parts à peu près égales les dons effectués par les particuliers via le Crédit Coopératif et la contribution des organismes publics français.

2013

V • Les programmes

1 • Microcrédit solaire au Burkina Faso (Micrésol)

Le programme Micrésol (Microcrédit solaire), lancé en 2011, vise la diffusion de kits solaires photovoltaïques au Burkina Faso. Malgré un intérêt croissant de la population rurale pour ce type de produits, le prix d'achat reste un obstacle à sa diffusion. La Fondation a donc établi un partenariat avec le Réseau des Caisses populaires du Burkina Faso pour en faciliter l'acquisition en proposant une gamme de kits solaires associés à un crédit sur 3 ans. Dans ce contexte très favorable et grâce à l'expérience acquise par l'ensemble des partenaires dans le cadre du programme précédent Crédit Énergie, le programme Micrésol poursuit un double objectif :

- la diffusion d'environ 1 000 kits solaires photovoltaïques dans l'ensemble de la région du Centre-Est par l'intermédiaire des "microcrédits Énergie" délivrés par le Réseau des Caisses populaires du Burkina ;
- l'élaboration d'un programme d'électrification à l'échelle de la région Nord, à partir du logiciel Noria.



Partenaires financiers

Commission européenne, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ademe, Fondation Énergies pour le Monde.

Présentation du programme

Le programme Micrésol a débuté en juin 2011, pour une durée prévisionnelle de 4 ans (jusqu'en mai 2015). Il se déroule dans les régions du centre-est et du nord du Burkina Faso.

Les partenaires locaux du programme sont :

- la Direction générale de l'énergie (DGE) ;
- la Faïtière des Caisses populaires du Burkina (FCPB), à travers 2 délégations :
- la Délégation des Caisses populaires de l'Est (DCPE) ;
- la Délégation des Caisses populaires du Nord (DCPN) .

L'élaboration d'un programme régional d'électrification rurale fait l'objet de plusieurs ateliers d'information auprès des différents acteurs locaux.

Objectifs généraux du programme

L'objectif global de l'action est de favoriser l'accès durable aux services de l'électricité dans deux régions du Burkina Faso, en utilisant les gisements d'énergies renouvelables locaux, avec :

- l'octroi d'environ 1 000 microcrédits destinés à l'acquisition de kits solaires photovoltaïques dans la région du Centre-Est, en partenariat avec la DCPE ;
- l'élaboration d'un programme d'électrification rurale dans la région du Nord, en partenariat avec la DCPN et la participation des élus régionaux et locaux.



Résumé 2013

Concernant le volet de diffusion de kits solaires :

- Un contrat-cadre a été signé avec un fournisseur local pour disposer d'une seule gamme de matériel tout au long du programme. Un premier marché subséquent a été négocié et un premier lot de composants a été réceptionné sur le terrain.
- Fin 2013, les premiers contrats de prêts ont été signés entre des clients et les Caisses populaires de la région.
- Les premiers kits ont été installés en toute fin d'année.

Concernant le volet Planification/programmation dans la région Nord :

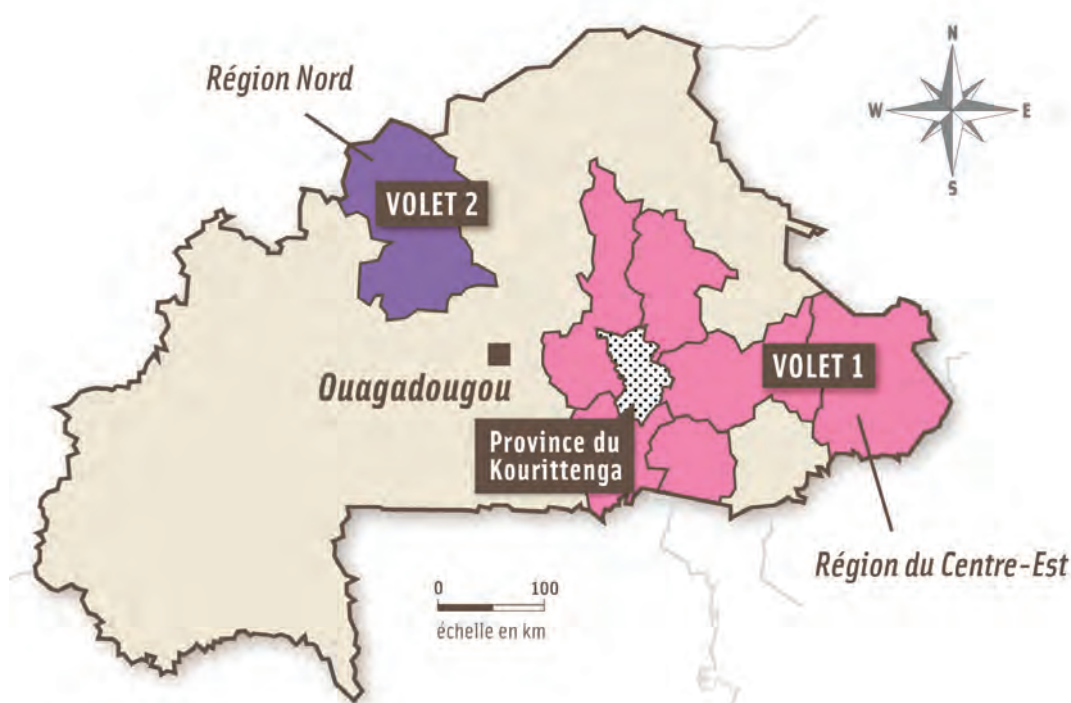
L'étude du contexte, la collecte de données et l'identification de Zones d'intérêt prioritaires pour l'élaboration d'un programme d'électrification à l'échelle de la région Nord ont été réalisées. Une présentation a été effectuée devant les autorités nationales et régionales en décembre.

Activités menées en 2013

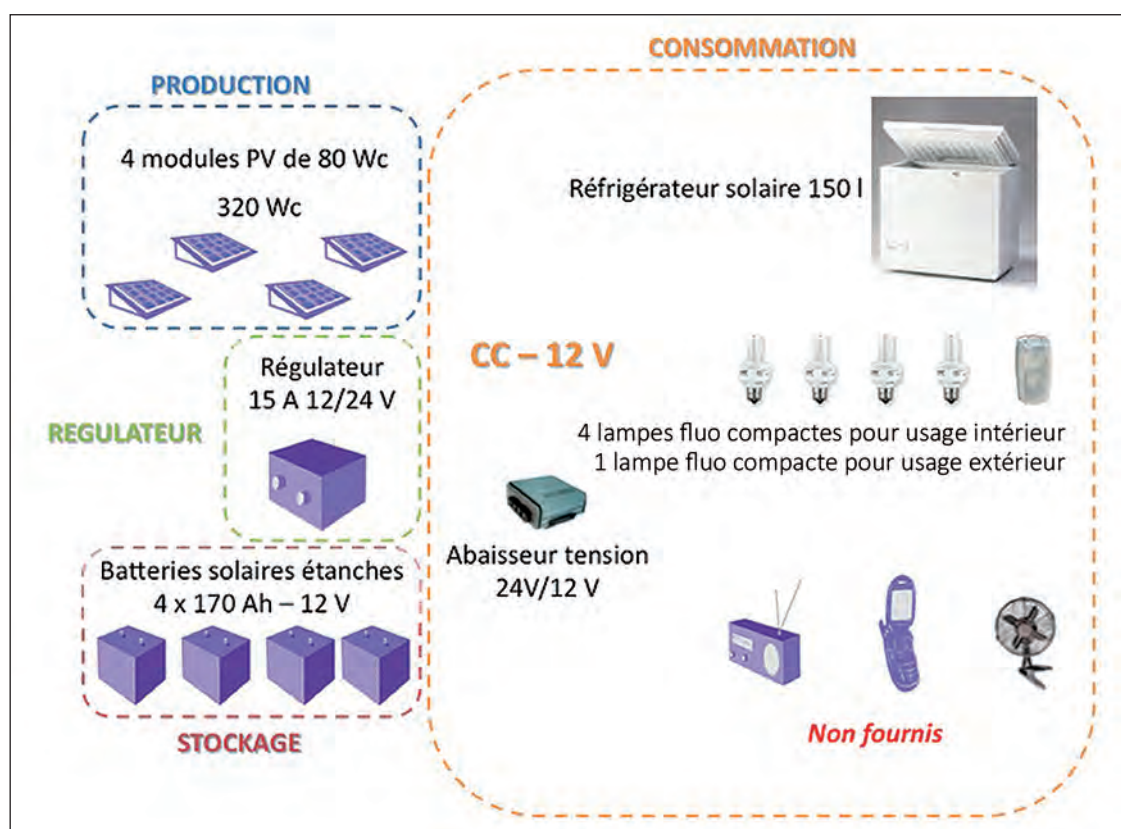
Concernant le volet 1, l'année 2013 a été consacrée aux activités suivantes :

- sur la base de l'appel d'offres international lancé en avril 2013 pour la fourniture des composants photovoltaïques, l'entreprise burkinabè K&K International a été sélectionnée. Le premier marché de fournitures a été signé en août selon les modalités du contrat-cadre élaboré par la Fondation ;
- l'élaboration des modalités du produit financier permettant l'acquisition des kits photovoltaïques a été finalisée en étroite collaboration avec les Caisses populaires, au siège et avec sa délégation de la région Est (DCPE) ;
- la formation du personnel de la DCPE sur l'organisation du programme et ses modalités techniques a été menée à son terme par le bureau d'études local Mupresa ;

Zones d'intervention du programme Micrésol



2013



- le guide des procédures déterminant le rôle de chaque acteur, les règles administratives et les délais associés pour chaque procédure liée au programme a été finalisé ;
- le classeur pédagogique à destination des agents de crédit de la DCPE a été conçu pour s'assurer du respect des procédures internes, et un discours commercial clair et juste à destination des clients des Caisses populaires a été élaboré et finalisé ;
- le contrat entre la DCPE et BETA, l'opérateur burkinabè en charge de l'installation et de la maintenance des kits, a été signé ;
- suite à l'appel d'offres lancé en juin 2013, l'entreprise française CGX System a été sélectionnée pour le développement d'un outil logiciel devant optimiser l'organisation et le suivi des tâches de BETA. Fin décembre 2013, le développement de cet outil est en cours d'achèvement ;

- la formation des techniciens de BETA a été effectuée par Luc Chancelier, expert français.

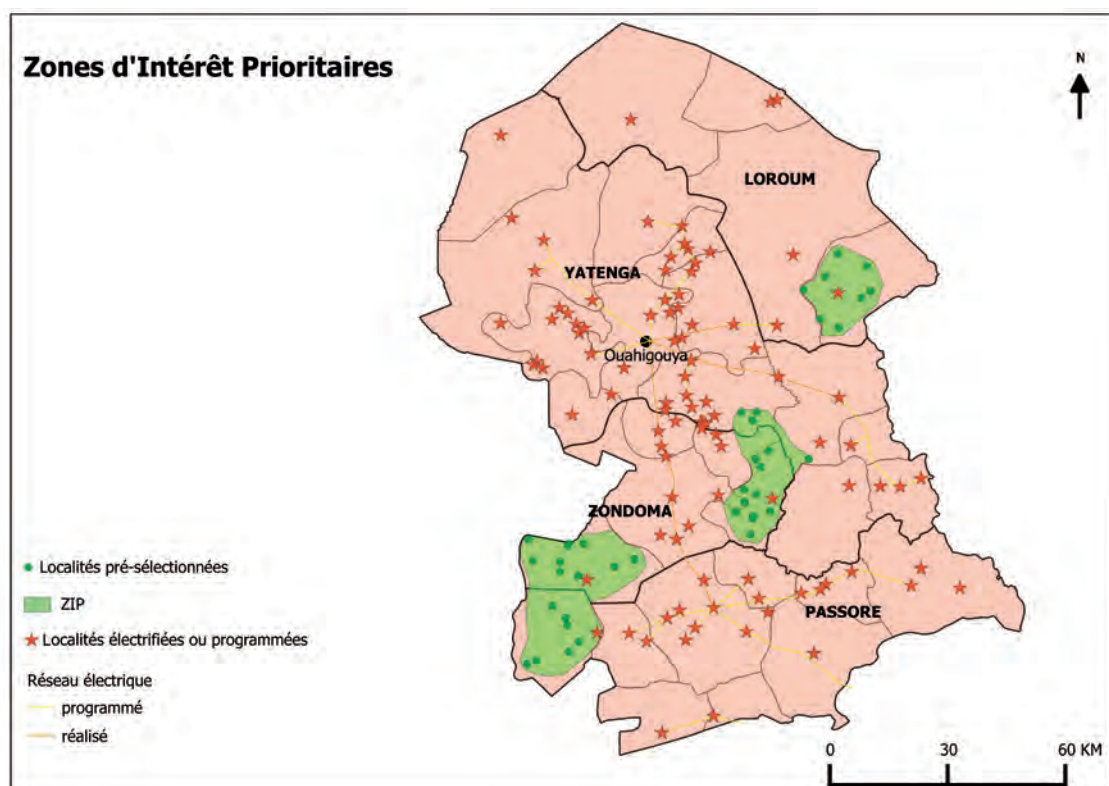
Concernant le volet 2, l'année 2013 a été consacrée aux activités suivantes :

- En raison de la situation politique au Mali, la Fondation n'avait pas pu procéder à un atelier de lancement du volet 2 dans la région Nord en début de programme. Un atelier d'information s'est finalement tenu à Ouahigouya le 29 octobre 2013.

L'élaboration du produit financier a fait l'objet de plusieurs réunions entre les membres de la Fédération des Caisses populaires du Burkina et la Fondation Énergies pour le Monde.



Zones d'intervention du volet 2 du programme Micrésil



- La définition des Zones d'intérêt prioritaires (ZIP), favorables à la mise en œuvre d'un programme d'électrification rurale par énergies renouvelables, a été élaborée suite au traitement des données collectées lors de l'étude de contexte régional et provincial dans le Nord.
- Ces ZIP feront l'objet d'une validation des autorités locales de la région Nord début 2014 pour lancer l'étude de marché approfondie dans les localités.

Bilan et perspectives

Volet 1

Début décembre 2013, la diffusion du microcrédit solaire est effective.

Les installateurs des kits solaires de BETA sont opérationnels et devraient, au terme de l'accompagnement, être qualifiés "Micrésil".

Le rythme de contrats de prêts devra être suivi attentivement

pour la passation de nouveaux marchés subséquents au fournisseur et une éventuelle adaptation de la politique commerciale.

Volet 2

Malgré un démarrage tardif des actions en raison de la situation d'instabilité au Mali, les premières réunions avec les autorités régionales montrent l'intérêt porté au projet, à ses objectifs et à ses modalités particulières liées à l'électrification rurale par énergies renouvelables.

Cette adhésion laisse présager un déroulement favorable des étapes ultérieures de ce volet.

L'utilisation d'Internet sur le terrain

En plein essor, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont devenues un véritable allié des acteurs impliqués dans l'électrification rurale.

Au Burkina Faso par exemple, l'utilisation d'Internet facilitera la mise en œuvre du programme Micrésol. Dans l'optique de suivre et d'optimiser les performances des 1 000 kits photovoltaïques qu'il est prévu d'installer, la Fondation a développé en partenariat avec la société informatique française CGX System le logiciel Nomade.

Son objectif est de faciliter la planification, la gestion, la mise en œuvre et le suivi des tâches à effectuer par BETA, l'entreprise locale chargée de l'installation et de la maintenance des kits, compte tenu du nombre de kits à installer et à maintenir. L'outil Nomade doit également fournir à la Fondation une nouvelle méthodologie fine de suivi des projets en se basant sur les retours d'information de terrain du programme Micrésol en termes de diffusion et de fonctionnement des kits photovoltaïques.

Cette solution comprend :

- une première interface, utilisée par le gestionnaire de BETA et la Fondation, sur un ordinateur via une plateforme Web. Elle présente les avantages liés à la dématérialisation (utilisation d'Internet plutôt qu'un logiciel sous licence) : partage d'une interface unique entre la Fondation et BETA, accès par navigateur Internet depuis n'importe quel ordinateur et sécurisation des données.
- une seconde interface, à utiliser par les 5 techniciens de BETA, via un smartphone. Celui-ci présente des avantages évidents d'ergonomie, de fonctionnalité, de coût et d'appropriation, facilitée dans un contexte de forte diffusion des outils de téléphonie mobile au Burkina.

Le logiciel permettra d'optimiser :

• La planification des tâches à effectuer par BETA :

- gérer sa base de données de clients (un nouveau client à chaque microcrédit accordé par la banque, chez qui il doit installer et entretenir un kit),
- planifier ses interventions d'installation et de maintenance de kits.

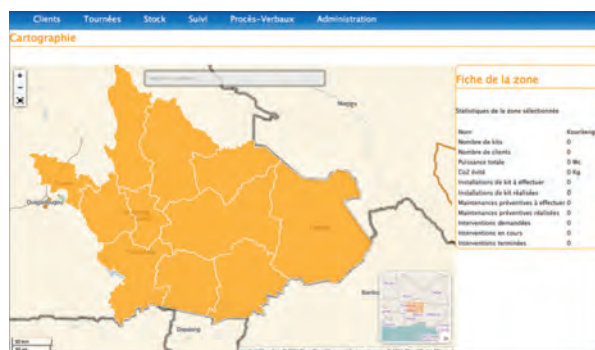
• La mise en œuvre des tâches effectuées par BETA :

- saisie d'informations sur les installations de kits photovoltaïques,
- saisie d'informations sur l'intervention obligatoire de maintenance préventive, un an après l'installation,
- saisie d'informations sur les 3 interventions de maintenance curative possibles par kit installé, en cas de panne.

• Le suivi du travail réalisé par BETA :

- visualiser le nombre de kits installés sur une carte,
- obtenir des informations sur le nombre et la situation des clients, des installations, des opérations de maintenance,
- connaître les tonnes de CO₂ évitées grâce aux installations solaires, à différents échelons géographiques du projet,
- transmettre les procès-verbaux d'intervention à la DCPE.

- **la gestion du stock de BETA**, concernant les composants photovoltaïques qu'il ira retirer dans le stock-fourisseur de Ouagadougou et qui transiteront par son propre stock à Koupéla avant d'être installés chez les clients.



Une cartographie interactive permet de suivre au plus près la diffusion des kits solaires et leurs impacts.



L'utilisation de smartphones facilite l'organisation des tournées de maintenance.

2013

Microcrédit solaire et changement d'échelle au Burkina Faso

Acronyme du projet :	Micrésol
Durée action :	5 ans
Période :	Juin 2011 - Mai 2016
Contrat :	FED/2011/264-343 - Commission européenne
Objectifs	
→ Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans la région du Centre-Est du Burkina en faisant appel aux énergies renouvelables → Capitaliser et diffuser le retour d'expérience du microcrédit solaire pour une réplique à plus grande échelle et dans d'autres régions → Élaborer un programme d'électrification d'envergure, par énergies renouvelables, dans la région Nord du Burkina → Former et sensibiliser les autorités institutionnelles burkinabè (nationales et locales) à l'électrification décentralisée par énergies renouvelables	
Programme de travail	
Planification	→ Réalisation d'une étude NORIA sur la région Nord du Burkina → Renforcement des institutions nationales, des collectivités locales et de la société civile pour faciliter l'élaboration puis la mise en œuvre de grands programmes d'électrification
Maîtrise d'ouvrage	→ Diffusion de kits photovoltaïques individuels par l'intermédiaire de microcrédits, en partenariat avec une institution de microfinance burkinabè, dans la région du Centre-Est : appui financier, formation, accompagnement et suivi
Capitalisation - Diffusion	→ Analyse et diffusion des impacts du projet → Ateliers et publications pour diffuser le retour d'expérience aux niveaux nationaux et locaux → Suivi des réalisations grâce aux outils Noria et Nomade
Acteurs institutionnels	
→ Ministère des Mines et de l'Énergie du Burkina Faso → Fonds de développement de l'électrification → Région du Nord	
Partenariats opérationnels	
→ Faïtière des Caisses populaires du Burkina Faso → Direction générale de l'énergie	

Fondation
Énergies
pour le Monde

2013

DESCRIPTION DE L'ACTION

Budget prévisionnel sur 2011-2016	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2011	Budget 2012	Budget 2013	Budget prévisionnel 2014	Budget prévisionnel 2015	Budget prévisionnel 2016
1 155 450	Volet 1 : Microcrédit solaire Centre-Est	98 048	175 316	223 731	378 260	240 935	39 161
449 792	Volet 2 : Étude Noria Nord	63 140	71 091	124 030	89 335	61 603	40 593
1 605 242	Budget contractuel	161 188	246 407	347 761	467 595	302 538	79 753
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0	0
1 605 242	Budget total de l'action	161 188	246 407	347 761	467 595	302 538	79 753

Répartition globale des cofinancements sur 2011-2015	Bailleurs	Produits 2011	Produits 2012	Produits 2013	Produits prévisionnels 2014	Produits prévisionnels 2015	Produits prévisionnels 2016
1 155 450	Volet 1 : Microcrédit solaire Centre-Est	98 048	175 316	223 731	378 260	240 935	39 161
87 500	MEDDE	500	53 000	17 000	10 000	7 000	
180 000	ADEME	70 000	60 000	25 000	15 000	10 000	
775 000	CE	25 000	54 000	180 000	350 000	150 000	16 000
112 950	Fondation	2 548	8 316	1 731	3 260	73 935	23 161
449 792	Volet 2 : Étude Noria Nord	63 140	71 091	124 030	89 335	61 603	40 593
47 875	MEDDE	500	10 000	10 000	27 000	375	
296 601	CE	40 000	21 000	98 000	60 000	60 000	17 601
105 316	Fondation	22 640	40 091	16 030	2 335	1 228	22 992
1 605 242	Produits totaux	161 188	246 407	347 761	467 595	302 538	79 753

MONTAGE FINANCIER

Répartition en volets d'action							
424 199	Planification	63 140	71 091	124 030	89 335	61 603	15 000
1 114 828	Maîtrise d'ouvrage	98 048	175 316	213 731	363 260	225 313	39 161
66 215	Diffusion	0	0	10 000	15 000	15 622	25 593

Période 2011-2016	Hommes-jour	2 011	2 012	2013	Prévisionnel 2014	Prévisionnel 2015	Prévisionnel 2016
406	Volet 1	107	138	60	54	34	13
7	YBC	2	4	1	0	0	0
89	YM	27	35	15	5	4	3
75	NG	27	33	15	0	0	0
158	SH	45	58	20	18	13	4
55	AW	0	0	4	30	16	5
0	DAF - PF	0	0	0	0	0	0
3	DAF - MP	3	0	0	0	0	0
9	DAF - MC	0	4	2	1	1	1
10	ND	3	4	3	0	0	0
374	Volet 2	66	69	113	70	41	15
17	YBC	6	4	6	1	0	0
81	YM	16	18	30	7	7	3
67	NG	27	20	20	0	0	0
122	SH	11	22	48	25	12	4
65	AW	0	0	4	35	20	6
2	DAF - PF	0	2	0	0	0	0
3	DAF - MP	3	0	0	0	0	0
7	DAF - MC	0	0	1	2	2	2
10	ND	3	3	4	0	0	0
780	Total	173	207	173	124	75	28

MOYENS HUMAINS

Le programme Électricité verte au Burkina Faso, lancé fin 2010, fait suite à deux expériences pilotes menées dans les localités de Tensobentenga et Bougrétenga ainsi qu'à une étude Noria réalisée dans la province du Kourittenga. Ce programme d'électrification par kits solaires photovoltaïques vise l'amélioration des conditions de vie dans 6 localités de la province. La proximité géographique des localités ciblées a permis à la Fondation d'impliquer un entrepreneur privé local, en charge de l'exploitation des systèmes solaires individuels. En 2013, une première centaine de systèmes solaires a été installée dans les communes de Donsin et Balgo, toujours au centre-est du pays. C'est la société locale BETA qui en assure l'exploitation et la gestion. L'objectif est d'atteindre 500 abonnés d'ici à 2015.



Ministère de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Énergie, Fondation Macif, Fondation Caritas,
GDF Suez, Ademe, Fondation Énergies pour
le Monde.

Démarré fin 2010, et couvrant la période 2010-2015, Électricité verte au Burkina Faso vise l'électrification d'un groupe de 6 villages de la province du Kourittenga par systèmes solaires photovoltaïques individuels.

Ce programme s'appuie sur l'expérience des opérations pilotes de Tensobentenga et Bougrétenga et sur les résultats de l'étude Noria menée dans la province du Kourittenga en 2008-2009.

Le programme réunit les partenaires locaux suivants :

- les autorités nationales et locales, pour la mise en conformité du programme avec la politique burkinabè, à travers :
- la Direction générale de l'énergie (DGE) ;
- le Fonds de développement de l'électrification (FDE) ;
- le Haut-Commissariat de la province du Kourittenga et les élus locaux de la zone concernée ;
- un fournisseur local, K&K International, pour la fourniture, le transport sur site et l'installation des équipements électriques solaires, sélectionné suite à un appel d'offres lancé sur le marché burkinabè ;
- un opérateur-exploitant local, BETA, petite structure privée à Koupéla, chef-lieu de la province, bénéficiant d'une expérience significative en solaire photovoltaïque et dans la mise en œuvre de projets de développement local.

La carte de la Province du Kourittenga est présentée sur un fond orange. Les communes sont délimitées par des lignes pointillées et nommées : KADGO, ANDENTERGA, POUITENGA, KOUPELA, KASADORE, GOUNGNIH, YANGO, TINDORONPPELA, DIALGATI, et Koupéla (marquée avec un point noir). Les communes déléguées sont indiquées par des icônes de soleil orange et des étiquettes : Silmiougou Yarcé, Donsin, Lezogotenga, Balgo, Peotenga, et Zaka. Une légende en bas à gauche indique que les communes déléguées sont en gris foncé. Un échelle en km (0 à 5) et une rose des vents (N, S, E, W) sont situés en haut à gauche et en haut à droite respectivement.



Intervention du ministre de l'Énergie lors du lancement du programme à Koupéla.

Objectifs généraux du programme

- Contribuer à la réduction de la pauvreté dans 6 localités de la province du Kourittenga.
- Satisfaire la demande de la population rurale d'accéder à l'électricité.
- Accompagner un exploitant et les acteurs locaux.

Résumé 2013

- Les 72 premiers kits solaires ont été installés.
- Ils sont effectivement exploités par l'opérateur local, BETA.
- 40 nouveaux kits ont été livrés pour une prochaine installation.
- Le Fonds de développement de l'électrification (FDE) burkinabè est ouvert à une participation financière pour l'extension du nombre d'abonnés.

Activités menées en 2013

Après un intense travail de négociation entre la Fondation et la Direction générale de l'énergie, l'arrêté d'autorisation permettant l'installation des systèmes solaires individuels dans les 6 localités visées par le programme et leur exploitation par l'opérateur privé BETA a été signé par le ministre de l'Énergie burkinabè fin janvier 2013.

Une première phase d'installation de 72 kits solaires dans 3 premières localités d'électrification a été réalisée en mai 2013.

Une deuxième phase d'électrification est en cours, permettant au final d'atteindre l'installation de 112 kits solaires dans 5 localités, à près de 1 000 personnes de bénéficier d'un accès à l'électricité et à l'opérateur privé d'étendre et de viabiliser son activité.

De nouvelles phases d'électrification sont prévues en 2014 et 2015, pour atteindre l'objectif d'environ 500 abonnés, marché potentiel révélé par l'étude de faisabilité réalisée en 2011 et devant permettre à l'opérateur d'équilibrer son activité dans le cadre de ce projet.

En effet, le business plan de l'opération concernant l'opérateur-exploitant privé BETA a été actualisé, montrant que son activité peut être viable financièrement, à condition d'atteindre un nombre minimum d'abonnés (pour dégager des recettes minimales) et de maintenir le taux initial de subventions pour l'investissement en équipements électriques de l'ordre de 90 %.

L'opérateur BETA a démarré son activité d'exploitation en juin 2013, conformément au calendrier prévisionnel. L'arrivée de produits solaires chinois, de qualité médiocre mais très bon marché, perturbe cependant le plan de développement initial.

Enfin, et dans la perspective d'une implication de "rassembleurs d'énergies" au sein de la société locale BETA, les premières analyses de due diligence ont été menées.

Bilan et perspectives

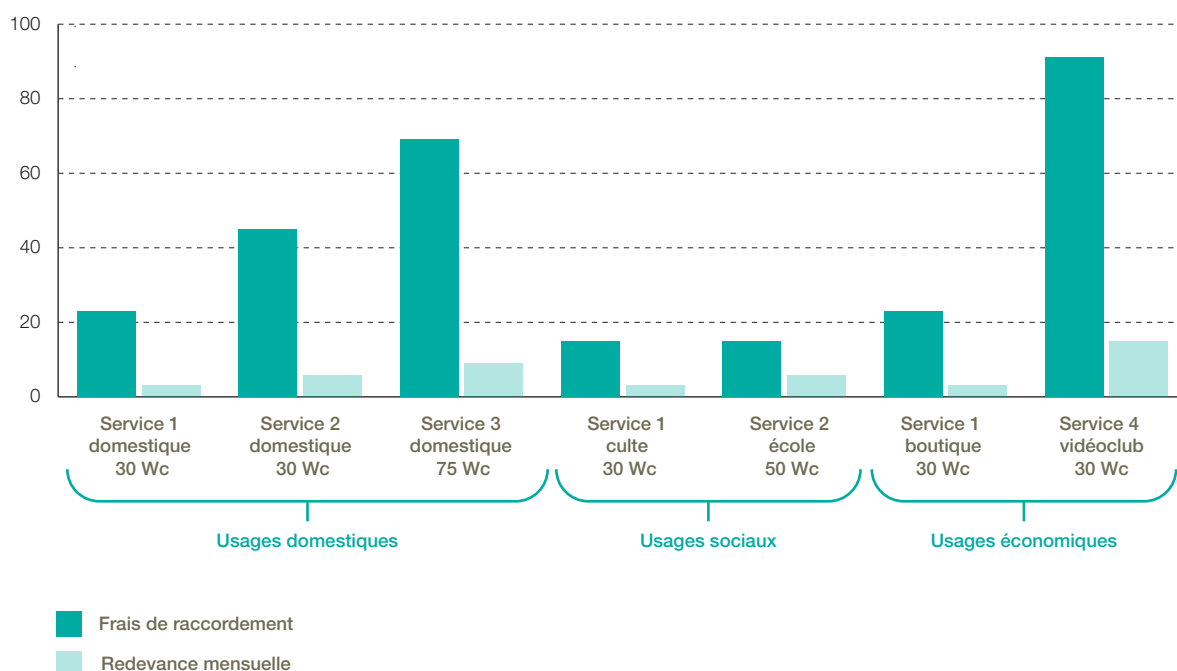
Au Burkina Faso, le projet Électricité verte est novateur. C'est la première fois :

- qu'un groupe de villages est électrifié par solution solaire décentralisée ;
- que le ministre de l'Énergie délivre un arrêté d'autorisation à un opérateur privé burkinabè, pour une exploitation d'équipements financés par des bailleurs extérieurs et le FDE ;
- que la propriété d'équipements financés selon un tel montage revient à l'État.

L'ouverture du FDE à une participation financière au programme et l'intérêt marqué par GDF Suez à une éventuelle implication dans le développement de la société BETA sont des signes encourageants.

Néanmoins, la Fondation et ses partenaires locaux doivent rester attentifs à la percée des fabrications chinoises à faible coût. Elle vient relativiser les messages de pérennité du service électrique au profit d'achat de matériels à moindre coût et de moindre qualité, laissés, sans accompagnement, entre les mains des clients.

Grille tarifaire pour l'accès au service de l'électricité des abonnés



Électricité verte au Burkina Faso

Acronyme du projet :	ELVERBF
Durée action :	6 ans
Période :	2010 - 2015
Zone géographique :	Burkina Faso
Objectifs	
→ Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans 6 localités de la province du Kourittenga → Réaliser un programme d'envergure provinciale issu d'études NORIA → Accompagner l'exploitant local privé dans un modèle de gestion innovant	
Programme de travail	
Maîtrise d'ouvrage	→ Électrification de 6 villages par systèmes photovoltaïques individuels → Mise en œuvre d'un schéma organisationnel innovant → Mise en place d'indicateurs de suivi d'impacts
Diffusion	→ Diffusion des résultats de l'action via des brochures et l'organisation d'ateliers d'échanges
Acteurs institutionnels	
→ Direction de l'énergie du MME du Burkina Faso → Fonds de développement de l'électrification	

DESCRIPTION DE L'ACTION

Budget de l'action sur 2010-2015	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012	Budget 2013	Budget prévisionnel 2014	Budget prévisionnel 2015
1 085 510	Budget contractuel	35 865	229 959	159 253	176 098	289 105	195 230
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0	0
1 085 510	Budget total de l'action	35 865	229 959	159 253	176 098	289 105	195 230

Répartition globale des cofinancements sur 2010-2015	Bailleurs	Produits 2010	Produits 2011	Produits 2012	Produits 2013	Produits prévisionnels 2014	Produits prévisionnels 2015
75 000	Fondation Macif	0	25 000	25 000	15 000	10 000	
180 000	Ademe				30 000	100 000	50 000
150 000	MEDDE	11 222	69 000	46 000	20 000	3 778	
150 000	Fondation Caritas	0	50 000	50 000	40 000	10 000	
100 000	GDF Suez		50 000		50 000		
100 000	Autre bailleur						100 000
330 510	Dons	24 643	35 959	38 253	21 098	165 327	45 230
1 085 510	Produits totaux	35 865	229 959	159 253	176 098	289 105	195 230

MONTAGE FINANCIER

Répartition en volets d'action							
15 000	Planification	15 000	0	0	0	0	0
976 617	Maîtrise d'ouvrage	15 000	202 364	159 253	150 000	270 000	180 000
93 893	Diffusion	5 865	27 595	0	26 098	19 105	15 230

Décompte des hommes-jour							
Période 2010-2015	Hommes-jour	2010	2011	2012	2013	2014	2015
25	YBC	4	7	8	6		
192	YM	14	48	40	35	30	25
129	NG	10	65	25	29		
163	AW				8	105	50
15	EM	15					
382	SH		67	100	90	75	50
4	ND	1	1	1	1		
19	Inh exp	8	2	3	2	2	2
929	Total	52	190	177	171	212	127

MOYENS HUMAINS

2013

3 • Énergie Solidarité Sénégal 2

Lancé fin 2008, le programme Énergie Solidarité Sénégal 2 vise un changement d'échelle des projets d'accès à l'électricité en Basse-Casamance. Dans 8 villages de la commune rurale de Ouonck, la mise en place et l'accompagnement du Groupement d'intérêt économique exploitant des systèmes installés permet à 150 familles de disposer d'un éclairage de qualité et de l'électricité pour alimenter radio, téléphone portable et autres applications de faible puissance.

Forte de cette première expérience satisfaisante, la Fondation vise l'extension de ce programme d'électrification à 40 villages voisins.



Partenaires financiers

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Fondation Macif, Fondation Poweo, EDF, Demeter Partners, Synergie Solaire, Fondation Énergies pour le Monde.

Présentation du programme

Lancé fin 2008 et couvrant la période 2008-2013, le programme Énergie Solidarité Sénégal 2 comprend 3 volets d'action :

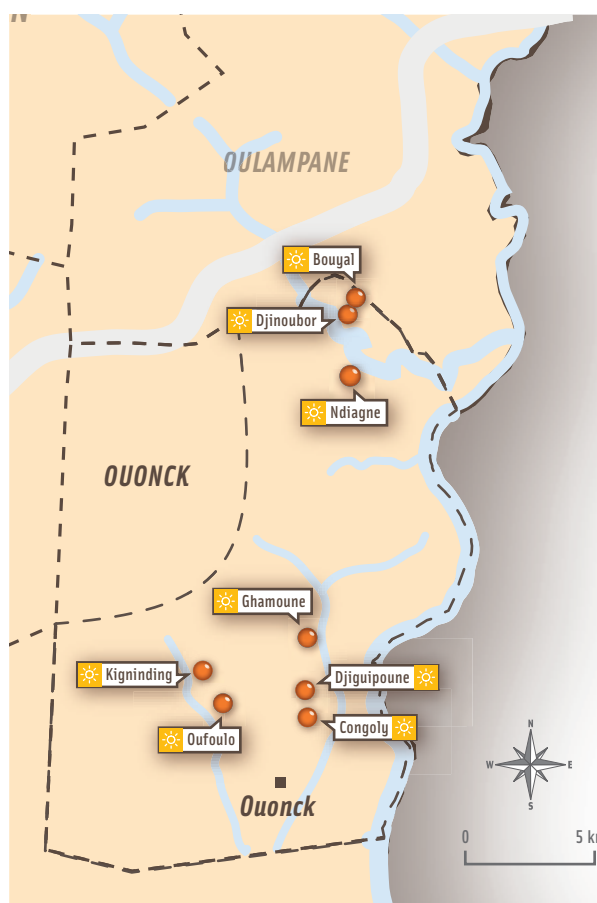
- planification d'électrification rurale au niveau régional par énergies renouvelables ;
- réalisation d'une opération d'accès à l'électricité à l'échelle d'un ensemble de 8 villages d'une commune rurale et suivi de ses impacts ;
- diffusion des résultats par ateliers et publications.

Objectifs généraux du programme

- Accroître la disponibilité de l'énergie électrique en Basse-Casamance.
- Mettre en œuvre une méthodologie de planification énergétique favorisant le changement d'échelle.
- Accompagner les exploitants et les acteurs locaux.

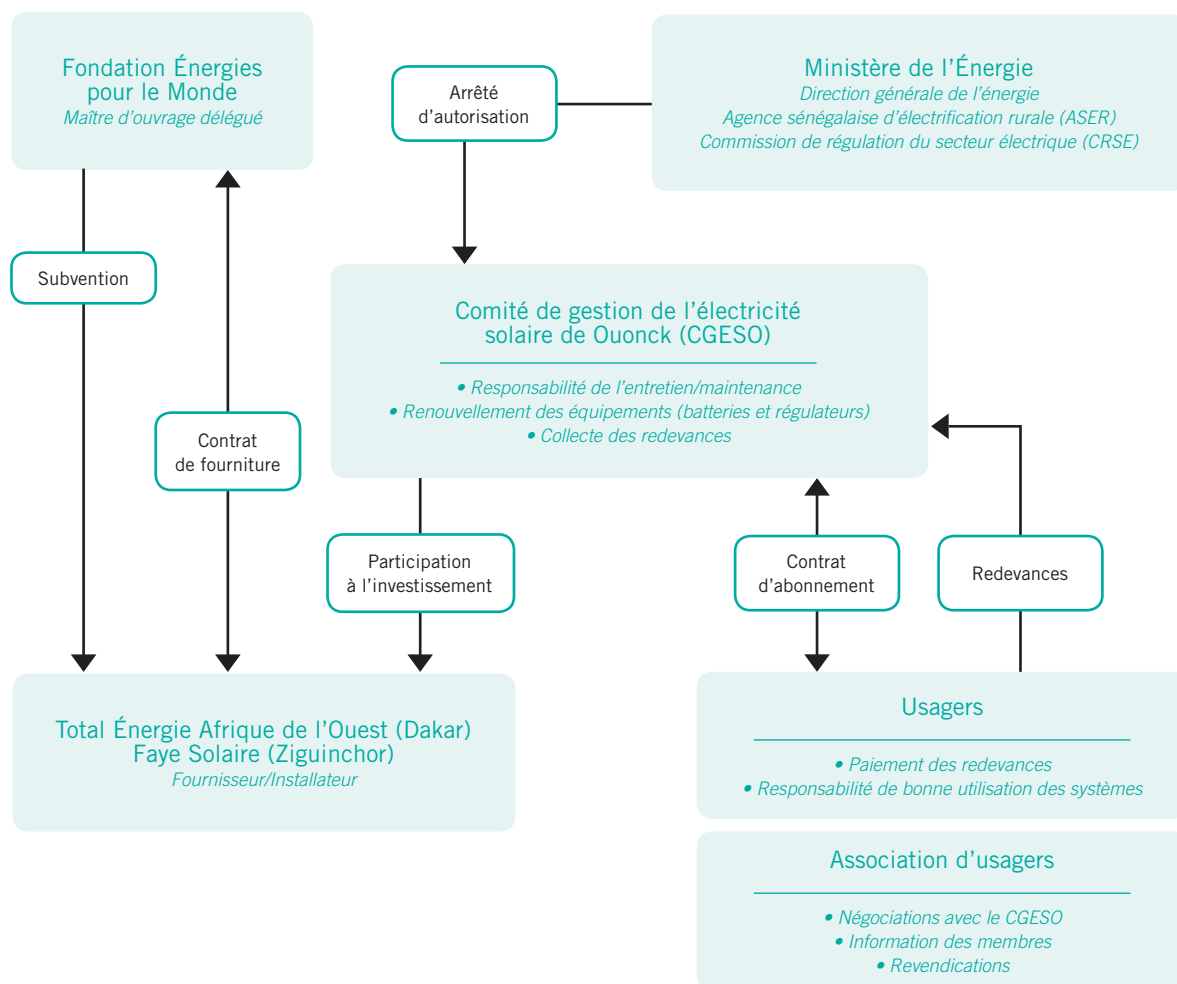
Résumé 2013

- Réception technique des équipements.
- Poursuite de l'accompagnement et de la formation de l'équipe de gestion des systèmes solaires installés.
- Appel à l'épargne pour le remplacement de batteries.
- Évaluation intermédiaire du projet et mesure des impacts liés à l'électrification.



Zone de réalisation du projet Énergie Solidarité Sénégal 2.

Schéma de mise en œuvre du programme Énergie Solidarité Sénégal 2



Activités menées en 2013

Volet 1 : Élaboration du programme "Électricité verte pour 35 000 ruraux au Sénégal" en Casamance

• Recherche de partenaires techniques et financiers

Si la Fondation a poursuivi la sensibilisation de ses partenaires financiers au programme visant environ 35 000 bénéficiaires, elle attend d'obtenir une confirmation de l'intérêt de l'Agence sénégalaise de l'électrification rurale pour engager des actions plus dynamiques.

L'électrification des 8 villages de la commune de Ouonck constitue une première étape du programme. Le retour d'expérience a été valorisé auprès des autorités régionales et nationales pour la mise en œuvre des phases ultérieures.

Volet 2 : Réalisation d'une opération dans 8 villages de Ouonck

• Accompagnement de l'exploitant local des infrastructures, le CGESO

Le cabinet de consultants FAC Associés, basé à Ziguinchor, a poursuivi son accompagnement du

Comité de gestion de Ouonck, le CGESO, dans les différentes missions de sensibilisation auprès des abonnés et renforcé leur méthode de communication. Le personnel de ce cabinet, originaire de Casamance, en connaît bien les coutumes et les enjeux.

À la suite des difficultés socio-économiques et politiques rencontrées en 2012, une campagne de sensibilisation de proximité a été menée dans les différents villages dans une dynamique de renforcement de l'autorité du CGESO. La transparence de sa gestion, les messages délivrés par le consultant local, FAC Associés, et la dynamique positive créée par une bonne récolte ont facilité un prompt rétablissement de la situation, puisqu'en mars 2013 les paiements mensuels des abonnés s'étaient normalisés.

En parallèle, des ateliers de formation, regroupant le CGESO et les techniciens, ont été organisés pour renforcer la gestion organisationnelle et administrative. Des messages adaptés ont permis aux participants d'appréhender l'importance du partage de l'informa-

tion et de la communication au sein d'une structure économique.

La Fondation et FAC Associés ont par ailleurs collaboré à la mise en place d'outils informatiques destinés à l'élaboration des états financiers annuels du CGESO. La formation de deux de ses membres (coordinateur et trésorier) à ces outils a démarré en fin d'année 2012 et s'est poursuivie pendant tout le 1^{er} semestre de l'année 2013. Formés à Windows et aux applications Word et Excel, ils sont désormais en mesure de rédiger des compte rendus et apprennent à établir les bilans annuels de trésorerie et d'exploitation.

• *Évaluation intermédiaire du projet*

En début d'année 2013, une évaluation intermédiaire du projet a été menée par le bureau d'études casamançais iDEV pour identifier les points forts et les points d'amélioration possibles pour la poursuite du projet dans des conditions optimales. Si l'atteinte des résultats escomptés a été soulignée, la Fondation a



L'éclairage dans une maison casamançaise.



Impact majeur de l'électrification : l'amélioration des résultats scolaires.

relevé quelques recommandations, qu'elle a prises en considération :

- un renforcement de la communication entre les abonnés et le comité de gestion ;
- une plus grande transparence dans le fonctionnement du CGESO et des états comptables ;
- une attention à la consommation significative des téléphones portables.

• **Une commande complémentaire de kits solaires**

Pour répondre à la demande locale, la Fondation a commandé 18 nouveaux kits à Sunpower Western Africa (ancien Tenesol Afrique de l'Ouest) en décembre 2013, pour une livraison et installation début 2014.

• **Une commande de batteries**

Après analyse de l'usure prématurée d'une quantité significative de batteries installées en début de projet, il a été convenu du remplacement d'une soixantaine d'entre elles et du renforcement des actions

de sensibilisation des usagers à l'usage rationnel de l'électricité.

La contribution de l'épargne constituée par les usagers a permis de couvrir environ 40 % du montant de la commande. La Fondation et le fournisseur ont apporté le complément.

La sensibilisation des usagers aux risques de surconsommation de leur kit sera réitérée début 2014.

Bilan et perspectives

2013 a été une année de consolidation du projet et d'extension du nombre d'abonnés.

Les enseignements tirés (amélioration de la transparence du CGESO, renforcement de l'appropriation de la gestion des kits par leurs usagers) ont permis de professionnaliser l'équipe du CGESO. Ils seront valorisés dans la promotion du programme Électricité verte pour 35 000 ruraux au Sénégal dès que l'Aser (Agence sénégalaise d'électrification rurale) aura confirmé la pertinence de sa mise en œuvre.

Énergie Solidarité Sénégal 2

Acronyme du projet :	ESSEN 2
Durée action :	6 ans
Période :	Décembre 2008 - Décembre 2014
Zone géographique :	Sénégal - Basse-Casamance
Objectifs	
→ Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans la Communauté rurale de Ouonck, Basse-Casamance, Sénégal → Mettre en œuvre une méthodologie de planification énergétique pour favoriser le changement d'échelle de l'électrification rurale par énergies renouvelables → Accompagner exploitants et acteurs locaux pour permettre l'appropriation de la solution technique et du modèle de gestion, et ainsi la pérennité de l'accès au service électrique	
Programme de travail	
Planification	→ Recherche de financements pour la poursuite de la mise en œuvre du programme d'électrification d'envergure régionale (Basse-Casamance) issu de l'étude Noria
Maîtrise d'ouvrage	→ Réalisation d'une opération pilote innovante d'électrification rurale décentralisée par énergies renouvelables en Basse-Casamance → Mise en place d'indicateurs de suivi d'impacts
Diffusion	→ Diffusion des résultats de l'action via des brochures et l'organisation d'ateliers d'échange
Partenariats locaux institutionnels	
→ Direction de l'énergie → Agence sénégalaise d'électrification rurale	
Partenariats opérationnels	
→ Conseil régional de Ziguinchor → Agence régionale de développement de Ziguinchor	

DESCRIPTION DE L'ACTION

Budget

Budget de l'action sur 2008-2014	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012	Budget 2013	Budget prévisionnel 2014
935 074	Budget contractuel	1 908	133 456	203 793	170 044	132 145	155 665	138 064
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0	0	0
935 074	Budget total de l'action	1 908	133 456	203 792	170 044	132 145	155 665	138 064

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2008-2014	Bailleurs	Produits 2008	Produits 2009	Produits 2010	Produits 2011	Produits 2012	Produits 2013	Produits prévisionnels 2014
50 000	POWEO			10 000	20 000	20 000		
135 000	EDF		15 000	60 000	60 000			
150 000	MEDDE	2 000	71 500	54 000	22 500			
125 000	Fondation MACIF			50 000	25 000	25 000	25 000	
20 000	Demeter					10 000	10 000	
60 000	Synergie Solaire						40 000	20 000
0	Autre bailleur							
395 074	Dons	-92	46 956	29 792	42 544	77 145	80 665	118 064
935 074	Produits totaux	1 908	133 456	203 792	170 044	132 145	155 665	138 064

MONTAGE FINANCIER

Répartition en volets d'action

241 908	Planification	1 908	90 000	100 000	40 000	10 000	0	
536 000	Maîtrise d'ouvrage	0	10 000	85 000	120 000	120 000	100 000	101 000
157 166	Diffusion	0	33 456	18 792	10 044	2 145	55 665	37 064

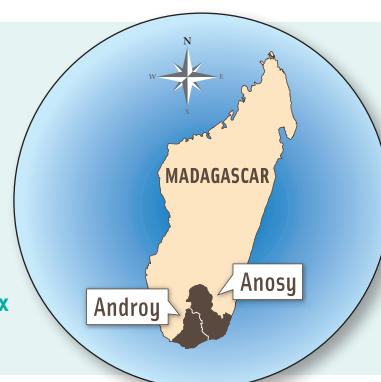
Décompte des hommes-jour

Période 2008-2014	Hommes-jour	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Prévisionnel 2014
23	YBC		1	8	4	6	4	
97	YM	1	22	16	10	14	14	20
103	NG	2	41	34	10	6	10	
20	SH							20
70	JD							70
160	AC					40	120	
95	SD		24		41	30		
101	EM		7	70	24			
4	CD		2	2	0			
10	ND		2	2	2	2	2	
9	InH expert junior				3	3	3	
692	Total	3	99	132	94	101	153	110

MOYENS HUMAINS

4 • Boreale

Après le succès du projet d'électrification "Facilité Madagascar" (Facimada), la Fondation a été retenue par la Commission européenne pour lancer le programme Boreale (Best Options for Rural Energy and Access to Light and Electricity). Il permettra à la population de 8 nouvelles localités du sud de Madagascar d'avoir accès aux services de l'électricité à partir de gisements locaux d'énergies renouvelables. 20 000 ménages disposeront de l'électricité pour des usages domestiques, sociaux ou économiques. Les retours d'expérience de Boreale et de Facimada seront largement diffusés pour encourager de nouveaux programmes dans 7 autres régions du sud de l'île.



Partenaires financiers :

Commission européenne, Ademe, Fondation Prince Albert II de Monaco, Fondation Nexans, Région Île-de-France, Soitec, Crédit Coopératif, Fondation Énergies pour le Monde.

Présentation du programme

Le programme Boreale a débuté en mars 2012, pour une durée prévisionnelle de 48 mois (jusqu'à février 2016). Il se déroule dans les régions d'Androy et d'Anosy, dans le sud de Madagascar.

Les partenaires locaux du programme sont :

- WWF Madagascar ;
- l'association Kiomba ;
- le ministère de l'Énergie de Madagascar, au travers de :
 - la Direction générale de l'énergie (DGEN) ;
 - l'Agence de développement de l'électrification (ADER) ;
 - l'Office de régulation de l'électricité (ORE).

Objectifs généraux du programme

L'objectif global de l'action est de favoriser l'accès durable aux services de l'électricité dans les régions du sud de Madagascar, en utilisant les gisements d'énergies renouvelables locaux, avec :

- l'électrification de 8 chefs-lieux de communes des régions d'Androy et Anosy par énergie solaire, en valorisant les leçons apprises dans le cadre du programme Facimada pour les localités d'Ambondro et d'Analapatsy ;
- la diffusion des retours d'expérience et la recherche de nouveaux partenariats techniques et financiers pour une réplification à plus grande échelle dans les 7 autres régions du sud de Madagascar.



Ambonaivo et Marovato font partie des localités à électrifier.



Le premier comité de pilotage de Boreale a réuni tous les acteurs institutionnels et locaux impliqués dans la mise en œuvre du programme.

Résumé 2013

Sur le terrain

- Les études approfondies des 8 localités retenues, réalisées par le partenaire local Kiomba, ont permis de connaître les besoins en électricité et de sensibiliser les populations locales à l'arrivée prochaine de l'électricité.
- La configuration des infrastructures électriques a été réalisée en fonction des gisements d'énergie et des demandes prévisionnelles en électricité. L'option centrales solaires avec mini-réseau local de distribution a été retenue.
- Les modalités d'exploitation des infrastructures à installer ont été élaborées en partenariat avec les institutionnels malgaches chargés de l'électrification rurale.
- L'émergence et le développement d'activités économiques ont été promus en vue d'accroître l'impact de l'électricité.
- Les modalités d'exploitation des infrastructures à installer ont été ébauchées en partenariat avec les institutionnels chargés de l'électrification rurale. Elles inciteront l'implication d'entrepreneurs sociaux privés.

En France

- Plusieurs partenaires financiers, la Région Île-de-France et la Fondation Nexans ont apporté leur soutien financier à la réalisation de Boreale.

Activités menées en 2013

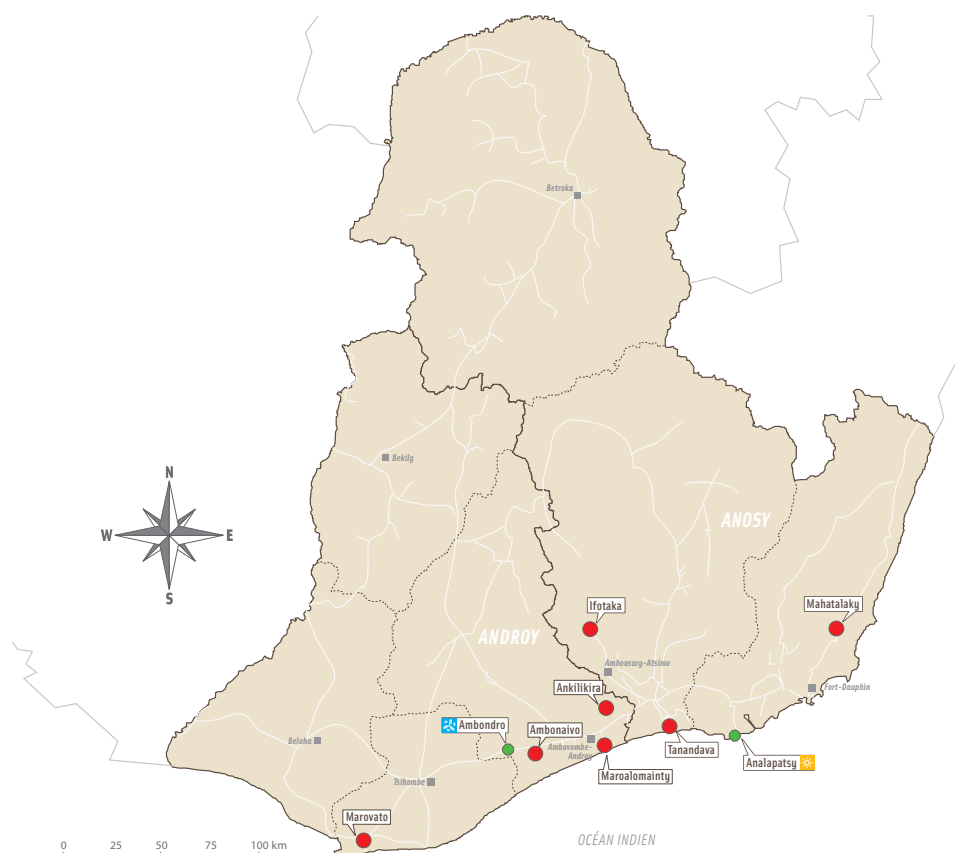
Volet 1 – Électrification de 8 localités des régions d'Androy et Anosy

• Actualisation des données locales sur la demande en électricité

Un travail de collecte de données et d'évaluation de la demande en énergie a été effectué par le partenaire local Kiomba.

Il oriente la conception technique des futures infrastructures électriques dont l'objectif est de répondre de façon optimale à la demande en énergie des populations au regard de leurs capacités de paiement et des possibilités budgétaires du projet.

Ces travaux d'enquête ont été couplés aux premières actions de sensibilisation de la population.



*Emplacement des 8 localités
des régions d'Androy et Anosy
qui seront électrifiées dans le
cadre de Boreale.*

• **Étude des options techniques selon les localités,
optimales d'un point de vue technico-économique**

Le bureau d'études HACSE a étudié les options techniques décentralisées faisant appel aux énergies renouvelables les plus pertinentes pour l'électrification des 8 localités cibles. Les critères technico-économiques de choix se sont basés sur l'analyse des gisements énergétiques solaires et éoliens locaux, les contextes des localités, les estimations budgétaires liées aux différentes technologies et les contraintes de maintenance.

L'option des centrales solaires photovoltaïques associées à un réseau local de distribution est celle finalement retenue compte tenu de l'ensoleillement et de la baisse importante des prix du photovoltaïque.

• **Élaborer les modalités d'exploitation des équipements de production et distribution d'électricité**

L'implication d'opérateurs privés avec une contribution à l'investissement est souhaitée.

Dans le contexte malgache, l'étude d'analyse du (ou des) schéma(s) d'exploitation confiée au cabinet local Mimiratra, en partenariat étroit avec la Fondation, l'ADER et la Direction générale de l'énergie, a permis de disposer :

- d'un état des lieux des exploitations électriques décentralisées - privées et associatives ;
- d'une analyse avec des recommandations relatives aux options possibles d'exploitation et aux procédures à suivre pour Boreale.

• **Sensibiliser les entrepreneurs, les services de santé et d'éducation dans les localités sur l'impact de l'électricité**

Un consultant local a mené un travail de recensement de toutes les infrastructures sociales et de tous les micro-entrepreneurs susceptibles de bénéficier des services de l'électricité dans les localités du projet.

Par ailleurs, le consultant a également recensé les demandes des secteurs économiques suivants : pêche, menuiserie/soudure, tourisme et artisanat pour étudier la possibilité de répondre à des demandes en énergie plus complexes. Ce recensement permettra d'optimiser le dimensionnement des infrastructures électriques.

Volet 2 – Sollicitation de partenaires techniques et financiers pour la réplique du programme dans les sept autres régions du Sud

Un travail préliminaire d'identification a été mené avec le ministère de l'Énergie et l'ADER pour actualiser les données collectées dans le cadre du programme Poverty Eradication and Planning of Sustainable Energies (PEPSE), de 2006 à 2009, que ce soit en termes d'électrification rurale ou en termes d'acteurs présents dans chaque région.



À Ambondro, l'équipe de l'exploitant au grand complet lors d'une visite de contrôle de la représentante du ministère de l'Énergie.

Volet 3 – Appuis complémentaires aux exploitants d'Ambondro et Analapatsy

Ces deux localités ont été électrifiées dans le cadre du programme Facimada, clôturé fin 2012. Leurs exploitants requièrent un accompagnement complémentaire.

De plus, les deux générateurs solaires à concentration fournis par Soitec et installés à Ambondro apportent un complément d'énergie significatif, comme le montre le graphe ci-contre. La poursuite de ce monitoring précis permettra d'accroître le nombre d'abonnés et d'envisager, si les résultats sont concluants, l'installation d'autres générateurs de ce type.

Bilan et perspectives

Concernant le volet 1, et à la suite des contractualisations avec les partenaires locaux menées en 2012, l'année 2013 a été marquée par l'actualisation des études de demande en énergie locale, la conception des infrastructures électriques et la sélection du mode d'exploitation.

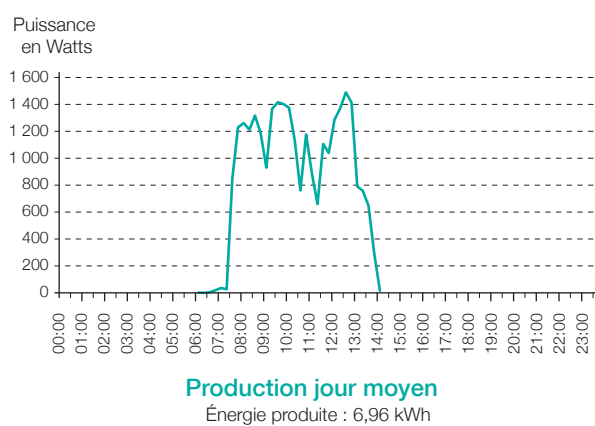
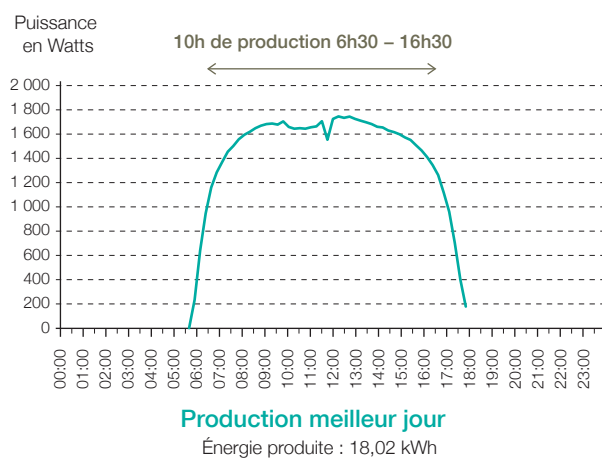
En 2014, l'identification et la contractualisation avec les exploitants locaux seront effectuées au cours du premier semestre. Au cours du deuxième sera finalisé le lancement de la consultation pour la sélection des fournisseurs d'équipements sur l'ensemble des sites.

Concernant le volet 2, un document de sensibilisation des autorités régionales sera réalisé, ainsi qu'une identification des acteurs locaux les plus intéressés au lancement d'un programme régional, similaire à Boreale, parmi les sept régions du Sud.



À Ambondro, les deux trackers fournis par Soitec viennent compléter les deux éoliennes initiales et permettent ainsi de lisser la production électrique.

Production électrique des générateurs Plug&Sun™ de Soitec



2013

Boreale

2013

Acronyme	BOREALE
Durée action	5 ans
Période	mars 2012 - février 2017
Contrat	N°2011/280-322

Objectifs

- Électrifier 7 localités dans les régions Androy et Anosy
- Former et accompagner les exploitants locaux des infrastructures électriques
- Capitaliser et diffuser le retour d'expérience pour une répliation à grande échelle dans 7 autres régions du Sud
- Accompagner les exploitants des villages d'Ambondro et Analapatsy électrifiés en 2010 et 2011

Programme de travail

Maîtrise d'ouvrage	→ Réalisation de 7 opérations d'électrification (solaire) → Suivi et accompagnement des exploitants → Valorisation du retour d'expérience du projet Facimada-Resouth, accompagnement des villages d'Ambondro et Analapatsy et suivi du fonctionnement du système Plug&Sun de Soitec
Capitalisation - Diffusion	→ Analyse et diffusion des impacts du projet → Ateliers et publications pour diffuser le retour d'expérience aux niveaux nationaux et provinciaux → Ateliers de sensibilisation pour les autorités sur la nécessaire évolution de la politique nationale

Acteurs institutionnels

- Ministère de l'Énergie de Madagascar
- Régions Anosy et Androy

Partenariats opérationnels

- WWF
- Kiomba

Budget

Budget prévisionnel 2012-2017	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2012	Budget 2013	Budget prévisionnel 2014	Budget prévisionnel 2015	Budget prévisionnel 2016	Budget prévisionnel 2017
2 349 915	Volet CE	125 951	274 476	616 513	778 800	548 240	5 935
155 681	Volet Accompagnement	0	64 751	41 720	31 560	15 000	2 650
2 505 596	Budget contractuel	125 951	339 227	658 233	810 360	563 240	8 585
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0	0
2 505 596	Budget total de l'action	125 951	339 227	658 233	810 360	563 240	8 585

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2012-2017	Bailleurs	Produits 2012	Produits 2013	Produits prévisionnels 2014	Produits prévisionnels 2015	Produits prévisionnels 2016	Produits prévisionnels 2017
2 349 915	Volet CE	125 951	274 476	616 513	778 800	548 240	5 935
1 550 024	CE	30 000	162 000	440 000	595 000	320 000	3 024
200 000	Fondation Albert II Monaco	30 000	60 000	50 000	30 000	30 000	
90 000	Nexans			30 000	30 000	30 000	
100 000	CRIF			50 000	45 000	5 000	
180 000	Ademe	20 000	45 000	45 000	35 000	35 000	
100 000	Autre bailleur				20 000	80 000	
129 891	Fondation	45 951	7 476	1 513	23 800	48 240	2 911
155 681	Volet Accompagnement	0	64 751	41 720	31 560	15 000	2 650
148 681	Fondation		57 751	41 720	31 560	15 000	2 650
7 000	Crédit Coopératif		7 000				
2 505 596	Produits totaux	125 951	339 227	658 233	810 360	563 240	8 585

Répartition en volets d'action

2 080 000	Maîtrise d'ouvrage	110 000	290 000	580 000	680 000	420 000	0
417 011	Diffusion	15 951	49 227	78 233	130 360	143 240	8 585

Décompte des hommes-jour

Période 2012-2017	Hommes-jour	2012	2013	Prévisionnel 2014	Prévisionnel 2015	Prévisionnel 2016	Prévisionnel 2017
999	Volet CE	172	246	269	165	139	8
2	YBC	2					
243	YM	28	55	85	36	35	4
71	NG	35	36				
46	SH	0	0	28	10	7	1
310	SD	105	155	50			
325	SF			106	119	97	3
2	ND	2					
56	Volet Accompagnement	0	29	15	12	0	0
7	YBC		7				
13	YM		6	5	2		
1	NG		1				
0	SH						
12	SD		10	2			
18	SF			8	10		
2	ND		2				
3	MC		3				
1 055	TOTAL	172	275	284	177	139	8

2013

5 • Énergie Solidarité Laos

Lancé fin 2009, le programme Énergie Solidarité Laos vise un changement d'échelle des projets d'accès à l'électricité dans les zones rurales de la province de Luang Prabang, au nord du Laos.

D'une durée de 4 ans, il comprend deux volets d'action :

- réalisation d'une opération pilote d'accès à l'électricité en faisant appel au gisement solaire disponible localement ;
- planification d'électrification rurale au niveau régional par énergies renouvelables, fondée sur la méthodologie Noria.



Partenaires financiers

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ademe, Fondation Sogelink, ministère finlandais des Affaires étrangères/ Fonds nordique pour le développement, Fondation Énergies pour le Monde.

Objectifs généraux du programme

- Élaborer un programme d'électrification fondé sur les énergies renouvelables pour des groupes de localités reculées de la province de Luang Prabang et le proposer, pour financement, à des bailleurs, investisseurs et opérateurs privés.
- Sensibiliser les décideurs locaux aux possibilités offertes par les sources d'énergies locales pour l'électrification des localités isolées, exclues des plans d'extension du réseau national.
- Capitaliser sur ces expériences afin de communiquer les résultats et la méthodologie.

Résumé 2013

En 2013, après les études approfondies menées en 2012, la commune de Ban Houaypha, dans l'est de la province de Luang Prabang, a été électrifiée. Elle est aujourd'hui équipée d'un générateur solaire de 6,5 kWc qui alimente, via un réseau local de distribution électrique, 74 abonnés, soit environ 500 personnes.

L'exploitation en est confiée à un comité villageois assisté du Service provincial de l'énergie, basé à Luang Prabang.

En concertation avec la Province et le ministère de l'Énergie, les travaux de programmation pour l'électrification de 15 localités de la province ont été finalisés et présentés lors d'un atelier à Vientiane auprès de bailleurs de fonds.

Activités menées en 2013

Volet 1 : Réalisation d'une opération pilote d'accès à l'électricité

• Contexte de développement

Après l'électrification en 2009 de Ban Phakeo, village au sud de la province de Luang Prabang, par générateur photovoltaïque de 4,8 kWc et réseau local de distribution, les interlocuteurs provinciaux ont souhaité la réalisation d'une seconde opération dans le nord de la province, au sein de territoires habités par des ethnies minoritaires.

• Caractéristiques du village

Ban Houaypha est un village rural de la minorité ethnique Khammou qui regroupe 82 ménages (512 habitants), situé à 3 heures de route du chef-lieu du district de Phonxay, à l'est de Luang Prabang.



L'équipe chargée des recouvrements à Ban Houaypha.

• **Solution technique**

Afin d'exploiter le gisement solaire disponible à Ban Houaypha, l'option technique d'un générateur photovoltaïque associé à un réseau local de distribution a été retenue.

Après le lancement de l'appel d'offres pour fourniture et installation auprès d'entreprises du secteur basées dans la région du Mékong, la Fondation a retenu l'installateur laotien Sunlabob. Les travaux d'installation ont démarré en mai 2013, après que les habitants de Ban Houaypha ont fourni les poteaux électriques.

• **Bilan fin 2013**

Le village de Ban Houaypha bénéficie d'un accès fiable et propre à l'électricité. En effet, le générateur photovoltaïque de 6,5 kWc avec microréseau local de distribution permet à 500 villageois de disposer d'un

éclairage de qualité et d'un accès à l'information et à la communication de base (radio, TV, téléphone).

L'équipe technique et de gestion mise en place est formée et dispose des outils nécessaires à la correcte exploitation de la centrale. L'accompagnement de l'exploitant local sera poursuivi en 2014, pour s'assurer de sa complète autonomie.

Volet 2 : Élaboration d'un programme d'électrification par énergies renouvelables d'envergure régionale

• **Étude des villages cibles**

15 villages répartis dans le district de Phonxay ont finalement été retenus pour le programme d'électrification par énergies renouvelables. En raison de leur isolement géographique et de la demande en énergie limitée, ces villages font partie des 15 % de



Le village de Ban Houaypha, à l'est de la province, est situé dans une vallée, à 36 km de la capitale du district de Phonxai.

localités exclues des plans nationaux d'électrification. Leurs populations appartiennent pour la plupart à des minorités ethniques.

Après que le bureau d'études Sengsavang, prestataire local de la Fondation, a mené une étude complète des contextes de chaque localité retenue (typologie, accessibilité, dynamisme socio-économique, etc.), la Fondation a élaboré les modalités techniques et organisationnelles d'électrification des localités.

• Modalités techniques

Pour l'ensemble des villages, l'option centrale solaire avec réseau de distribution locale a été retenue et validée par les instances nationales et régionales, reprenant le schéma adopté à Ban Phakeo et à Ban Houaypha.

• Modalités organisationnelles

En complément des modalités organisationnelles existantes, impliquant les structures traditionnelles villageoises, la Fondation a travaillé sur une modalité impliquant des acteurs privés.

Innovante au Laos, elle devrait permettre une plus grande réactivité et une dynamique de développement du service électrique auprès d'artisans et d'autres acteurs économiques des localités.

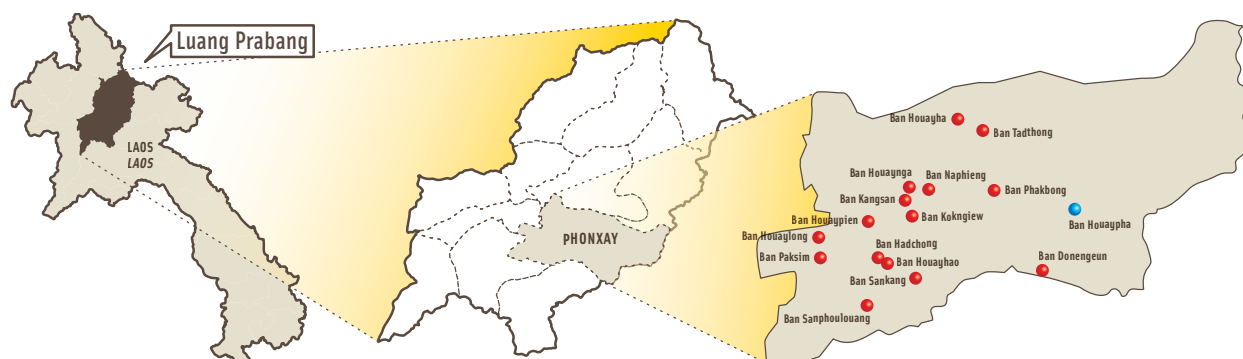
• Modalités financières

La réalisation du programme requiert un investissement de l'ordre de 2,2 millions d'euros pour les infrastructures électriques, sans compter les budgets nécessaires à l'accompagnement et au suivi.



Les deux techniciens en charge de la centrale solaire.

Localisation des 15 villages retenus



La régularité des paiements des redevances mensuelles devrait permettre l'implication d'un opérateur privé aux côtés des intervenants publics locaux et régionaux.

• Édition d'une brochure

Comme pour tous les programmes issus d'une étude Noria, une brochure de présentation a été réalisée dans le but de répliquer le projet solaire de Ban Houaypha. Rédigée en français et en anglais, elle a été diffusée aux bailleurs de fonds ayant montré un intérêt pour des actions en Asie du Sud-Est.

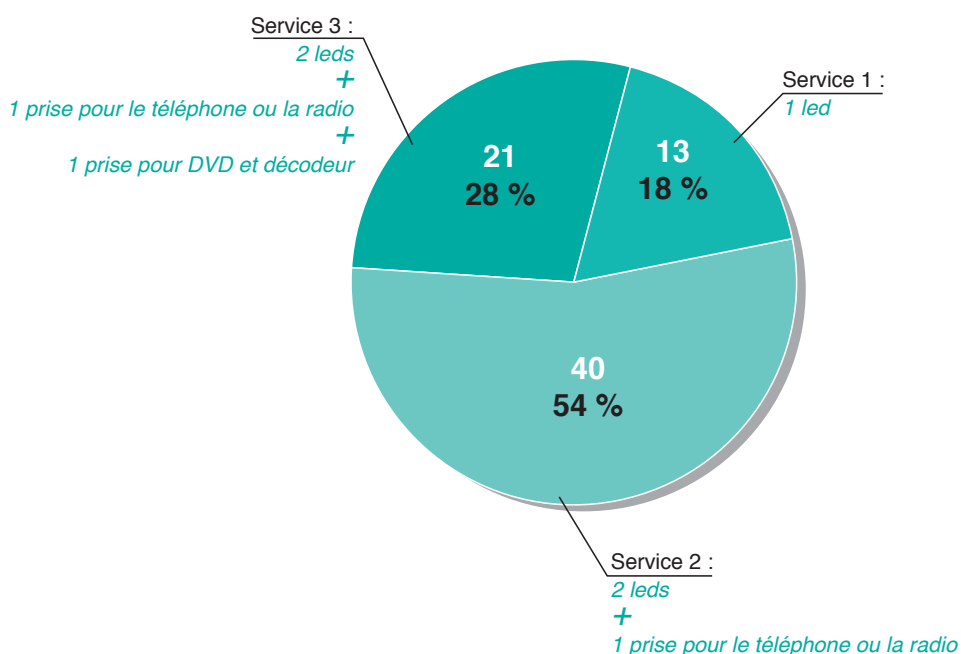
Elle permettra de poursuivre, début 2014, les contacts avec de nouveaux acteurs, dont les Nations unies et l'Union européenne.

Le retour d'expérience des deux opérations pilotes dans la région (Ban Phakeo et Ban Houaypha) et la réalisation des études de faisabilité résumées dans la brochure de présentation fourniront à la Fondation un outil précieux pour l'obtention de nouveaux financements en vue de lancer le programme d'électrification rurale d'envergure régionale.

Bilan et perspectives

Courant 2013, en contrepartie du paiement des services de l'électricité, les habitants de Ban Houaypha bénéficient de l'électricité fournie par un générateur photovoltaïque de 6,5 kWc et de ses services : éclairage de qualité par ampoules LED, applications électriques (radio, TV et satellite, charge de téléphones portables, etc.).

Répartition par service des 74 abonnés



Énergie Solidarité Laos

Acronyme du projet : ESLaos
Durée action : 4 ans
Période : Décembre 2009 - Décembre 2013
Zone géographique : Laos - Province du Luang Prabang

Fondation
Énergies
pour le Monde

2013

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs

- Élaborer un programme d'électrification d'envergure à Luang Prabang
- Réaliser deux opérations pilotes avec solaire et biocarburant
- Capitaliser et diffuser le retour d'expérience pour une réplique à grande échelle dans la province
- Former et sensibiliser les autorités locales à l'électrification décentralisée par énergies renouvelables

Programme de travail

Planification	→ Réalisation d'une étude Noria sur la province de Luang Prabang et élaboration d'un programme d'envergure → Renforcement de la société civile pour faciliter la mise en œuvre de grands programmes
Maîtrise d'ouvrage	→ Réalisation de 2 opérations d'électrification pilote (solaire et biocarburant) → Suivi et accompagnement des exploitants
Capitalisation - Diffusion	→ Analyse et diffusion des impacts du projet → Ateliers et publications pour diffuser le retour d'expérience aux niveaux nationaux et provinciaux → Ateliers de sensibilisation pour les autorités sur la nécessaire évolution de la politique nationale

Acteurs institutionnels

- Ministère de l'Énergie du Laos
- Province de Luang Prabang

Partenariats opérationnels

- LIRE, Sunlabob, Sengsavang

Budget

Budget prévisionnel sur 2009-2013	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012	Budget 2013	Budget prévisionnel 2014
198 768	Volet 1 : Noria	1 293	80 021	55 688	29 868	31 898	0
367 658	Volet 2 : Opération pilote solaire	0	25 909	48 980	156 996	135 773	33 320
50 793	Volet 3 : Opération pilote biocarburant	0	29 990	20 803	0	0	0
617 218	Budget contractuel	1 293	135 920	125 471	186 864	167 671	33 320
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0	0
617 218	Budget total de l'action	1 293	135 920	125 471	186 864	167 671	33 320

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2009-2013	Bailleurs	Produits 2009	Produits 2010	Produits 2011	Produits 2012	Produits 2013	Produits prévisionnels 2014
198 768	Volet 1 : Noria	1 293	80 021	55 688	29 868	31 898	0
76 000	MEDDE	576	43 800	8 000	16 500	7 124	
10 000	Ademe		10 000				
112 768	Fondation	717	26 221	47 688	13 368	24 774	
367 658	Volet 2 : Opération pilote solaire		25 909	48 980	156 996	135 773	33 320
74 000	MEDDE		13 000	4 000	23 000	34 000	
30 000	Sogelink			30 000			
100 000	EEP				100 000		
0	Autre bailleur						
163 658	Fondation		12 909	14 980	33 996	101 773	33 320
50 793	Volet 3 : Opération pilote biocarburant		29 990	20 803			0
10 000	Ademe		10 000				
0	EEP						
40 793	Fondation		19 990	20 803			
617 218	Produits totaux	1 293	135 920	125 471	186 864	167 671	33 320

MONTAGE FINANCIER

Répartition en volets d'action

215 314	Planification	1 293	80 021	74 000	29 868	31 898	0
351 996	Maîtrise d'ouvrage	0	40 000	50 000	141 996	120 000	33 320
56 437	Diffusion	0	15 899	1 471	15 000	15 773	0

Décompte des hommes-jour

Période 2009-2013	Hommes-jour	2009	2010	2011	2012	2013	2014
225	Volet 1	2	110	44	47	22	
8	YBC		3	2	2	1	
38	YM	1	15	8	7	7	
27	NG		10	10	5	2	
3	CB	1	2	0	0	0	
108	SD		64	22	22		
18	AC				8	10	
5	CD		5				
5	ND		2	1	1	1	
12	INH expert junior		8	1	2	1	
0,5	INH expert senior		0,5				
224	Volet 2	0	49	45	80	50	
8	YBC		2	2	4	0	
38	YM		9	9	10	10	4
33	NG		8	10	15	0	
2	CB		2	0	0	0	
49	SD		27	22			
90	AC				50	40	
	JD						20
1	CD		1				
2	ND		0	1	1		
1	INH expert junior			1			
36	Volet 3	0	22	14	0	0	
1	YBC		0	1			
4	YM		1	3			
3	NG		2	1			
1	CB		1	0			
23	SD		17	6			
0	CD		0				
2	ND		1	1			
2	INH expert junior			2			
485	Total	2	181	103	127	72	

MOYENS HUMAINS

VI • Communications, informations, publications

2013

Crédit Coopératif – Fondation Énergies pour le Monde, 10 ans de partenariat



David, Hélène et Audrey découvrent la microcentrale hydraulique d'Antetazambato en service depuis 11 ans, en présence de M. Gabriel, le responsable de la coopérative qui l'exploite.

L'année 2013 a été marquée par les 10 ans de partenariat entre la Fondation Énergies pour le Monde et le Crédit Coopératif. Cet anniversaire a été l'occasion de susciter plusieurs événements conjoints et de renforcer les liens entre les deux structures.

Le plus marquant a été le voyage à Madagascar de David, un donateur de Marseille détenteur d'un livret d'épargne solidaire et d'une carte Agir pour le développement, et d'Hélène, une chargée de clientèle de l'agence du Crédit Coopératif de Nantes, sur les lieux mêmes du programme.

Accompagnés par Yves, directeur de la Fondation, et Audrey, responsable de l'épargne solidaire au Crédit Coopératif, le périple a été l'occasion de rencontrer les interlocuteurs locaux de la Fondation : villageois bénéficiaires du programme, membres d'associa-

tions locales, exploitants ou représentants des institutions nationales en charge de l'énergie.

Chaque soir, le blog de la banque solidaire était alimenté des nouvelles et des rencontres de la journée, permettant aux adhérents de suivre le déroulement du séjour et d'apprécier, quasiment en direct, les bénéfices de l'accès à l'électricité en zone rurale.

Au retour, David a partagé son expérience malgache avec les adhérents du Club Agir de Marseille, suscitant un vif intérêt et de nombreuses questions. La Fondation a par ailleurs été invitée à participer à l'assemblée générale des sociétaires de parts C du Crédit Coopératif, qui s'est tenue le 30 mai, au cours de laquelle les activités de la Fondation ont été présentées. Enfin, elle a participé le 7 novembre à Paris à la soirée Agir du Crédit Coopératif rassemblant quelque 250 clients solidaires.

La Fondation a partagé avec le Crédit Coopératif la mission de terrain effectuée à Madagascar en avril 2013 via un carnet de route diffusé en direct sur le site de la banque.



Plusieurs actions ont été menées pour diffuser largement des informations sur les atouts de l'utilisation des énergies renouvelables. Elles s'inscrivent dans la continuité de celles des années précédentes.

Conçus et réalisés en partenariat avec l'équipe d'Observ'ER, plusieurs documents ont été publiés :

Fondation Énergies pour le Monde Infos n°s 33 et 34

Les numéros 33 et 34 de *Fondation Énergies pour le Monde Infos* ont principalement porté sur les actions de la Fondation et les opérations cofinancées par les dons des particuliers. Publiés respectivement en mai et en novembre, ils ont été diffusés à 8 000 exemplaires. Ils sont mis en ligne sur le site de la Fondation.

À partir du n° 34, une version électronique est adressée par mail aux partenaires financiers et techniques de la Fondation ainsi qu'aux médias de l'énergie et de l'environnement.

Fiches-actions

L'objectif des fiches-actions est de présenter les projets réalisés par la Fondation Énergies pour le Monde, leurs modalités d'exécution et leurs impacts, afin de les faire connaître tant dans le pays de réalisation qu'auprès des donateurs et partenaires financiers. En 2013, une fiche-action relative à l'électrification du village de Ban Houaypha, au Laos, a été réalisée et publiée à 2 000 exemplaires.



La fiche-action
Ban Houaypha
(Laos) publiée en
2013.



Les deux Fondation Énergies pour le
Monde Infos publiés en 2013.





Conçus et réalisés en partenariat avec l'équipe d'Observ'ER, plusieurs documents ont été publiés.

15^e inventaire de la production électrique mondiale à partir d'énergies renouvelables

Cette année, la Fondation Énergies pour le Monde a souhaité s'associer à Observ'ER pour la réalisation du 15^e inventaire de la production électrique mondiale à partir d'énergies renouvelables afin de faire largement connaître les contributions des énergies renouvelables dans le secteur électrique. C'est par l'exemple et le "faire connaître" que maîtres d'ouvrage et acteurs financiers des pays du Sud prendront conscience des opportunités offertes par les sources d'énergies renouvelables et se mobiliseront pour des changements d'échelle.

Site Internet

Plus de 20 000 internautes ont visité le site Internet dédié à la Fondation, au sein du portail www.energies-renouvelables.org, qui s'est enrichi d'un plus large contenu.

On y trouve notamment la vidéo présentant la situation de l'accès à l'électricité et des énergies renouvelables dans les pays du Sud ainsi que les activités de la Fondation.

Information au public et accueil

Un accompagnement des initiateurs de projets en France, par des ONG et des collectivités territoriales ou directement par des acteurs des pays en développement, est régulièrement apporté, que ce soit par

La brochure "De l'électricité verte pour 15 villages dans la province de Luang Prabang (Laos)" éditée dans le cadre du programme "Énergie Solidarité Laos".

téléphone, mails ou entretiens au Cidfer (Centre d'information sur les énergies renouvelables) mis en place par Observ'ER. Plus d'une centaine de demandes d'informations ont été satisfaites. Les brochures générales sur l'accès à l'électricité et les bonnes pratiques ont été, dans ce cadre, largement diffusées.

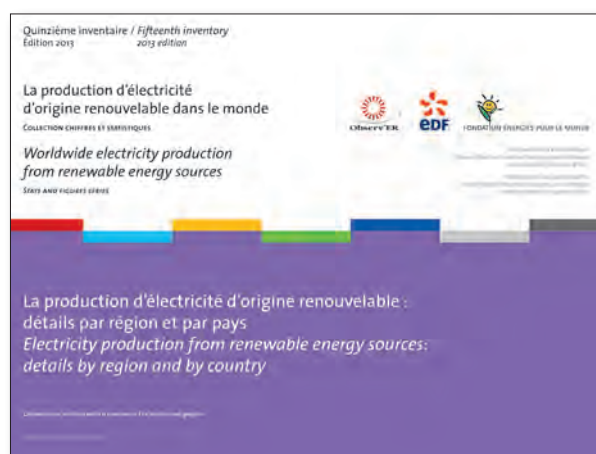
Réalisation de courtes interviews de terrain

Au cours des déplacements de membres de l'équipe de la Fondation, de courts témoignages de bénéficiaires ou de personnes-ressources ont été sollicités et filmés pour être mis en ligne sur les sites de la Fondation et du Crédit Coopératif.

Participation/intervention à des manifestations, conférences et formations

En 2013, plusieurs actions de sensibilisation et d'information ont été menées, dont les plus marquantes sont :

- une conférence sur l'accès à l'énergie délivrée par Yves Maigne dans le cadre du programme du master "Économie et politique de l'énergie et de l'environnement" à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires, le 31 janvier ;



En 2013, la Fondation s'est associée à Observ'ER pour la réalisation du 15^e inventaire de la production d'électricité d'origine renouvelable.

- la participation d'Yves Maigne à la manifestation organisée par l'Unesco, le CNRS et l'Ademe sur "les énergies renouvelables au service de l'humanité", à Paris, le 3 octobre ;
- la participation de la Fondation au dîner caritatif organisé par le fonds de dotation Synergie Solaire, le 13 novembre, pour présenter les activités de la Fondation ;
- la participation de la Fondation à l'émission "CO2, mon amour" de Denis Cheissoux, diffusée le 18 mai.

Communiqués de presse

Au cours de l'année la Fondation a publié 7 communiqués de presse. Plus de 700 journalistes reçoivent régulièrement l'actualité des programmes. Une base de données presse dédiée a été mise en place spécialement pour la diffusion de ces informations.

Revue de presse

Les activités de la Fondation Énergies pour le Monde ont été relayées par différents supports de communication, notamment ceux de ses partenaires.

Sur sa page Web destinée aux particuliers intitulée "Ensemble, on peut faire beaucoup", le Crédit Coopératif a suivi au jour le jour la mission qui s'est déroulée du 5 au 13 avril 2013 à Madagascar, mission à laquelle se sont joints Hélène (chargée de clientèle au Crédit Coopératif) et David (client du Crédit Coopératif). Sous forme de courts récits de voyage, d'interviews et de photos, ils ont relaté leur expérience sur place, leurs rencontres, constaté l'avancée des projets et assisté concrètement à la mise en place de systèmes à énergies renouvelables dans les villages du sud de l'île.

Par ailleurs, chaque mois, une actualité en lien avec la Fondation Énergies pour le Monde est publiée sur la page :

<https://www.credit-cooperatif.coop/particuliers/ensemble-nos-actualites>

Suite à la mise en place de communiqués de presse, plus de 700 journalistes reçoivent régulièrement les actualités de la Fondation.

10 octobre 2013

AVEC LE SOUTIEN DE SOITEC, LA FONDATION ÉNERGIES POUR LE MONDE INSTALLE UN ÉQUIPEMENT PHOTOVOLTAÏQUE À CONCENTRATION À MADAGASCAR



10 octobre 2013

Cette installation est une première dans le pays. Elle s'inscrit dans le cadre de Sunidarity, une initiative lancée par Soitec pour aider des projets humanitaires à bénéficier de systèmes autonomes de production d'énergie solaire.

Distinguée parmi les lauréats de l'initiative Sunidarity, la Fondation Énergies pour le Monde vient d'installer un équipement photovoltaïque à concentration (CPV) dans l'extrême sud de Madagascar. Baptisé Plug&Sun™, cet équipement permet une production autonome d'électricité d'origine solaire dans des zones dépourvues d'accès au réseau électrique. Il a été fourni par Soitec, l'un des principaux fabricants et fournisseurs mondiaux de systèmes photovoltaïques à concentration.

Le projet d'électrification en milieu rural présenté par la Fondation Énergies pour le Monde a séduit les membres du jury de Sunidarity par son originalité et sa pertinence au regard du contexte malgache. Pour le mener à bien, la Fondation Énergies pour le Monde a ainsi été dotée d'un équipement Plug&Sun™, au même titre que les autres lauréats de Sunidarity.

Installé sur la commune d'Ambondro, à proximité d'Ambovombe, cet équipement Plug&Sun™ se compose de deux trackers représentant une puissance totale de 2,28 kWc et dont la production peut atteindre 12 kWh par jour. En couplant les trackers Plug&Sun™ à un mini-réseau électrique composé d'un parc de batteries et de deux éoliennes déjà installées sur place en 2010, la Fondation Énergies pour le Monde a voulu assurer un complément de puissance et la continuité de la production électrique pour l'ensemble du village. Cette réalisation constitue une grande nouveauté pour une opération d'électrification rurale décentralisée.

Yves Maigne, directeur de la Fondation Énergies pour le Monde, précise : « L'installation d'un système hybride éolien/solaire est une première étape importante. D'ici un an, nous disposerons d'un retour d'expérience suffisant pour bien apprécier le fonctionnement de l'installation. Cela nous permettra d'envisager l'utilisation de générateurs Plug&Sun™ pour huit nouveaux villages malgaches que notre Fondation a d'ores et déjà identifiés. »

Gaëtan Borgers, vice-président exécutif de la division Énergie solaire de Soitec, conclut : « Notre technologie photovoltaïque à concentration est particulièrement bien adaptée aux zones bénéficiant d'un fort ensoleillement, où le rendement de nos modules est plus de deux fois supérieur à celui des produits standard. Notre gamme de produits nous permet en outre de fournir des systèmes pour des centrales de plusieurs dizaines de mégawatts comme de répondre aux besoins de projets hors réseau. Avec l'initiative Sunidarity, nous sommes heureux de pouvoir faire bénéficier des structures comme la Fondation Énergies pour le Monde des atouts de notre technologie. »

Contacts presse :

Sunidarity/Soitec
Marie-Caroline Saro : +33 (0)1 38 18 32 44
H&B Communication
mc.saro@hbcommunication.fr

Fondation Énergies pour le Monde :
Sandrine Duchaine : + 33 (0)1 44 18 00 80
sandrine.duchaine@energies-renouvelables.org
www.energies-renouvelables.org

Toujours à Madagascar, le partenariat avec Soitec, qui a permis de finaliser en 2013 l'installation de panneaux solaires photovoltaïques à concentration dans le sud de l'île, a bénéficié d'une couverture médiatique importante. Plusieurs dépêches et articles sont parus sur le Web, notamment sur les sites :

- Reuters

www.reuters.com

- Environmental, Health and Safety News (blog)

ehsmanager.blogspot.com

- Madagascar Matin

www.matin.mg

- Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo

www.cci.mg

- Le site Web de Renault dédié à la mobilité durable

www.mobilite-durable.org

- EnerGeek

www.lenergeek.com

Le programme Micrésol au Burkina Faso a également fait l'objet d'une citation presse, notamment dans le webzine *Plein Soleil* : www.plein-soleil.info

2013

VII • Divers

2013

Démarche développement durable

La Fondation organise en interne la collecte du papier destiné au recyclage.

La Fondation retourne ses cartouches d'encre à son fournisseur pour recyclage.

La Fondation renouvelle son parc d'imprimantes avec des machines disposant de la fonction recto/verso.

Tous les documents réalisés pour le compte de la Fondation sont imprimés avec le procédé CTP thermique et avec des encres à base végétale sur du papier 100 % recyclé, certifié "écolabel européen".

Remerciements

La réalisation des programmes cités dans ce rapport n'aurait pas été possible sans le soutien des membres de la Fondation et de ses partenaires :

- Commission européenne
- Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- Ademe
- EDF
- Total
- Crédit Coopératif
- Fondation Macif
- Ministère finlandais des Affaires étrangères/Fonds nordique pour le développement
- Fondation Poweo
- Fondation Caritas France
- GDF Suez
- Fondation Sogelink
- Demeter Partners
- Fondation Prince Albert II de Monaco
- Fondation Nexans
- Conseil régional Île-de-France
- Synergie Solaire
- Soitec

Crédits photos :

- Fondation Énergies pour le Monde
- Marc-Antoine Ragot
- Rémy Delacloche
- Amin Toulors

2013



Fondation Énergies pour le Monde
146, rue de l'Université
F - 75007 Paris

Fondation
Énergies
pour le Monde

2013



Informations et indicateurs de gestion



2013

Fondation Énergies pour le Monde : 10 ans de partenariat public/privé

Fondation Énergies pour le Monde	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bailleurs fonds publics français	532 360	486 025	403 600	330 000	479 710	409 076	334 022	218 500	228 500	188 124
ADEME	368 000	385 000	220 000	200 000	200 000	157 000	157 000	103 000	80 000	100 000
MINEFI Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Finances	118 625	91 025	56 600	61 000	80 000	45 000	-	-	-	-
MEDAD Ministère de l'Écologie et de l'Aménagement durable	-	10 000	-	-	47 000	82 000	5 000	-	-	-
MEEDDAT / MEEDDM / MEDDTL / MEDDE	-	-	-	-	2 000	72 076	131 022	111 500	148 500	88 124
MAEE Ministère des Affaires étrangères & européennes	45 735	-	127 000	69 000	150 710	53 000	41 000	4 000	-	-
Bailleurs fonds européens ou internationaux	336 358	216 062	147 761	241 863	258 531	325 694	157 000	232 000	237 039	468 001
Commission européenne	280 590	216 062	147 761	241 863	258 531	325 694	157 000	232 000	137 039	468 001
EEP	-	-	-	-	-	-	-	-	100 000	-
IEPF	55 768	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bailleurs fonds privés	486 308	379 698	462 162	531 727	647 596	529 854	506 883	681 422	547 720	832 847
Dons										
Particuliers	78 469	121 602	173 211	205 129	279 320	198 018	177 828	218 465	280 687	219 975
GDF Suez	-	-	-	-	-	-	-	50 000	-	50 000
Fondation Sogelink	-	-	-	-	-	-	-	30 000	-	-
Crédit Coopératif	-	-	-	-	-	13 361	17 475	14 824	12 964	14 093
Demeter	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 000
Synergie Solaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000
Legs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	278 028
ARENE IDF	-	-	6 000	20 000	44 000	30 000	30 000	-	-	-
EDF	248 293	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	100 000	100 000	-	-
CDC	27 434	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRINCE ALBERT II DE MONACO	-	-	-	-	-	-	-	-	30 000	60 000
POWEO	-	-	-	-	-	-	10 000	20 000	20 000	-
Divers (Mauritanie/BF/RCA/TCHAD)	21 228	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	40 000	40 000	40 000	40 000	45 000	32 000	43 000	81 000	29 000	-
CRÉDIT COOPÉRATIF	-	-	-	-	-	-	3 500	-	-	7 000
SYNERGIE SOLAIRE don à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000
Fondation MACIF	-	-	-	-	-	-	50 000	50 000	50 000	40 000
Fondation CARITAS	-	-	-	-	-	-	-	50 000	50 000	40 000
Ressources propres	70 884	68 095	92 951	116 598	129 276	106 475	75 080	67 133	75 069	73 751
Total général des bailleurs	1 355 026	1 081 785	1 013 523	1 103 590	1 385 836	1 264 623	997 905	1 131 922	1 013 259	1 488 972
Aides (Emplois verts/CiE/jeunes)	36 508	30 564	29 428	4 196	-	-	-	-	-	-
Total des produits sur compte de résultat	1 391 534	1 112 348	1 042 951	1 107 786	1 385 836	1 264 623	997 905	1 131 922	1 013 259	1 488 972
% fonds publics français	39,29%	44,93%	39,82%	29,90%	34,62%	32,35%	33,47%	19,30%	22,55%	12,63%
dont % Ademe	27,16%	35,59%	21,71%	18,12%	14,43%	12,41%	15,73%	9,10%	7,90%	6,72%
% fonds européens/internationaux	24,82%	19,97%	14,58%	21,92%	18,66%	25,75%	15,73%	20,50%	23,39%	31,43%
% fonds privés	35,89%	35,10%	45,60%	48,18%	46,73%	41,90%	50,79%	60,20%	54,06%	55,93%

2013

Fondation Énergies pour le Monde 2013 : Information sur la présentation analytique
du compte de résultat et méthode de calcul retenue ("full cost")

La Fondation applique la méthode de la Commission européenne dite "full cost". Celle-ci consiste à affecter dans les 4 différentes rubriques succinctement décrites ci-dessous chacune des charges présentées dans la colonne charges du compte des résultats.

1/ La masse salariale éligible

Est considérée comme éligible la quote-part de la masse salariale (salaires et charges sociales) directement dépensée et donc affectée en temps réel, pour l'un des projets spécifiques de la Fondation Énergies pour le Monde.

2/ Les charges directes éligibles

Sont considérées comme charges directes éligibles les charges externes directement liées à l'exécution

de l'un des programmes, telles que : commandes ou autres sous-traitances qui ont dû être effectuées pour réaliser directement le programme considéré.

3/ Les charges indirectes éligibles

Sont considérées comme charges indirectes éligibles, d'une part, les dépenses qui ne rentrent pas dans la catégorie des charges indirectes non éligibles décrites ci-après, et d'autre part, la quote-part de la masse salariale non affectée aux projets, mais affectée en temps réel à la vie générale de la structure Fondation Énergies pour le Monde. Ces charges ne sont donc pas directement dépensées pour l'exécution de l'un quelconque de ses programmes.

Méthode de calcul "full cost 2013"

1/ Masse salariale éligible aux programmes	287 300 €	47,02 %	▲	full cost* (100 %)	▲	Coût des programmes	23,23 %	▲	Total des charges sur compte de résultat
2/ Charges de structure indirectes éligibles aux programmes	323 726 €	52,98 %		611 026 €		1 208 939 €	26,18 %		
3/ Charges directes éligibles aux programmes	597 913 €		▼			(97,76 %)	48,35 %		1 236 702 €
4/ Charges indirectes non éligibles aux programmes	27 763 €		▼				2,24 %		(100 %)

* Valorisation financière des moyens humains du personnel salarié

Charges internes = 1+2+4 638 789 € 51,65 %

Charges externes = 3 597 913 € 48,35 %

Total des charges de CR 1 236 702 € 100,00 %

Soit 25,57 % en France et 74,43 % à l'étranger

Programmes	Dépenses faites en France*	Dépenses faites à l'étranger	Total	Déplacement
ESLaos	27 116	92 645	119 761	11 988
ELVERBF	5 963	40 068	46 031	186
Facimada	2 153	0	2 153	0
Boreale	43 646	99 123	142 769	22 751
Micrésol	53 823	153 100	206 923	7 259
Sénégal 2	2 056	60 094	62 150	2 056
15 ^e Inventaire	18 126	0	18 126	103
Total	152 882	445 031	597 913	44 343
%	25,57 %	74,43 %	100,00 %	7,42 %

(*) Dont 44 343 €, soit 7,42 % couvrant les frais de déplacement vers l'étranger.

4/ Les charges indirectes non éligibles

Ce poste est notamment constitué des dettes et provisions pour pertes ou dettes, des charges financières, des coûts déjà financés dans un autre cadre, de l'achat de terrain ou immeuble, des impôts et taxes...

Ces charges de structures indirectes non éligibles ont vocation à être financées par les produits institutionnels de la structure, telles les cotisations.

Le coût total des programmes est donc constitué par la somme des postes 1+2+3.

Ces postes ont vocation à être financés par les produits identifiés correspondant à ces programmes particuliers, et constituent donc une présentation analytique de la balance produits/charges de chacun des programmes.

Cette méthode repose sur le principe que chacun des hommes/jours "full cost" affecté aux programmes « inclut une quote-part des frais généraux considérés comme éligibles au programme ».

En 2013, un "full cost" de 100 intègre 47,02 % de masse salariale éligible, et 52,98 % de charges indirectes éligibles. Les charges indirectes non éligibles représentent 2,24 % du total des charges de la Fondation Énergies pour le Monde.

	TECHNIQUES SENIORS		TECHNIQUES JUNIORS					TOTAL	ADMINISTRATIFS				TOTAL	STAGIAIRE		TOTAL
	Yves-Bruno CIVEL	Yves MAIGNE	Nicolas GUICHARD	Sandrine DUCHAINE	Sarah HOLT	Ana CAZÈRES	Alban WENDLING		Nathalie DUCLOS	Naoual EL ALAOUI	Mélanie JOLIS	Mathieu CHANOIT		Alban WENDLING		
Energie Solidarité Sénégal 2	4	14	10			120			148	2		3	5			153
Energie Solidarité Laos	1	17	2			50			70	1		1	2			72
Electricité verte Burkina Faso	6	35	29		90		8		168	1		2	3			171
MICRESOL	7	45	35		68		8		163	7		3	10	102.5		276
BOREALE		55	36	155					246				0			246
Volet SOTTEC BOREALE	7	6	1	10					24	2		3	5			29
Inventaire		2							2							2
Programme interne NORIA		2	1	2	2	2			9							9
Total des jours affectés à des programmes	25,0	176,0	114,0	167,0	160,0	172,0	16,0		830,0	13,0	0,0	0,0	25,0	102,5		957,5
Total des jours non affectés à des programmes	14,0	47,5	30,5	54,0	57,0	40,0	2,0		245,0	2,5	144,0	3,5	67,5	26,0		338,5
Total des jours travaillés en 2013	39,0	223,5	144,5	221,0	217,0	212,0	18,0		1075,0	15,5	144,0	3,5	92,5	128,5		1296,0

Base : 1 jour = 7 heures

Yves Bruno CIVEL
Directeur Général



2013

Fondation Énergies pour le Monde : produits par bailleur

Produits	31/12/2013 en euros	Dont produits constatés d'avance au 31/12/2012 et utilisés en 2013	Dont produits constatés d'avance reportés en 2014
Ademe	100 000,00	7 000,00	0,00
. Boreale (Madagascar)	45 000,00	7 000,00	
. Micrésol (Burkina Faso)	25 000,00		
. Électricité verte au Burkina Faso	30 000,00		
Fondation Caritas	40 000,00	0,00	10 000,00
. Électricité verte au Burkina Faso	40 000,00		10 000,00
Crédit Coopératif	7 000,00	0,00	2 750,00
. Philippines	0,00		2 750,00
. Boreale	7 000,00		
Demeter	10 000,00	0,00	0,00
. Énergie Solidarité Sénégal 2	10 000,00		
Prince Albert II de Monaco	60 000,00	0,00	0,00
. Boreale	60 000,00		
GDF Suez	50 000,00	0,00	0,00
. Électricité verte au Burkina Faso	50 000,00		
MEDDE	88 124,00	0,00	0,00
. Électricité verte au Burkina Faso	20 000,00		
. Énergie Solidarité Laos	41 124,00		
. Micrésol	27 000,00		
Fondation Macif	40 000,00	0,00	10 000,00
. Électricité verte au Burkina Faso	15 000,00		10 000,00
. Énergie Solidarité Sénégal 2	25 000,00		
Nexans	0,00	0,00	25 000,00
. Boreale	0,00		25 000,00
Synergie Solaire	40 000,00	0,00	0,00
. Énergie Solidarité Sénégal 2	40 000,00		
Commission européenne	468 001,00	329 603,00	626 041,93
. Boreale	162 000,00		485 323,61
. Micrésol	278 000,00	319 548,00	140 718,32
. Facilité Madagascar Resouth/Facimada	28 001,00	10 055,00	
Fondation : fonds propres	73 751,40	0,00	0,00
Dons & legs non affectés	512 095,16	0,00	0,00
. Dons & legs non affectés	512 095,16		
Total des produits	1 488 972	336 603	673 792

Ressources & Emplois des dons & legs	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévisionnel	Prévisionnel	Prévisionnel	Prévisionnel
Dons & legs reçus	173 211	205 129	279 320	211 379	195 303	233 289	293 651	592 095	0	0	0	0
IR	43 693	39 600	38 574	46 597	36 506	26 182	44 568	33 733				
IS	-	-	-	1 700	2 250	1 602	10 000	80 000				
ISF	-	-	4 000	900	5 800	3 386	600	-				
Carbone	-	-	-	1 552	-	-	-	-				
Crédit Coopératif (Carte Agrir)	9 015	10 782	12 356	13 362	19 602	20 875	19 646	24 375				
Crédit Coopératif (Livret Agrir)	120 504	154 748	224 389	147 119	130 924	180 799	218 837	175 413				
Crédit Coopératif (Livret Agrir Jeunes)	-	-	-	149	220	446	-	545				
Legs	-	-	-	-	-	-	-	278 028				
Dons & legs affectés aux programmes	146 000	187 655	179 704	199 353	171 066	247 011	337 128	385 732	355 100	175 500	109 000	5 500
Crédit Énergie Burkina Faso (Creden)	-	-	11 248	27 005	14 503	3 078	-	-	-	-	-	-
Énergie Solidarité Burkina Faso (ESBF)	20 000	38 944	34 234	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Énergie Solidarité Laos	-	-	-	717	59 120	83 471	47 364	126 547	33 500	-	-	-
Énergie Solidarité Madagascar (Esmada)	6 000	36 841	34 968	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Énergie Solidarité Mékong I	68 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Énergie Solidarité Mékong II	-	24 632	16 098	26 501	590	-	-	-	-	-	-	-
Énergie Solidarité (Proven)	-	31 376	24 099	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Énergie Solidarité (Resirea)	-	20 983	29 690	36 161	-	-	-	-	-	-	-	-
Énergie Solidarité Sénégal (Essen 1)	30 000	34 879	27 539	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Énergie Solidarité Sénégal (Essen 2)	-	-	-92	46 956	29 792	42 544	87 145	110 665	118 064	-	-	-
Énergie Solidarité Sénégal (Sense)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Facilité Madagascar (Facimada)	-	-	2 012	5 923	7 168	9 187	70 008	-25 848	-	-	-	-
Électricité verte Burkina Faso (ELVERBF)	-	-	-	-	24 643	35 959	38 253	71 098	165 500	45 500	-	-
Micrésil Burkina Faso	-	-	-	-	-	3 188	48 407	17 761	5 600	75 000	46 000	-
Boreale Madagascar	-	-	-	-	-	-	45 951	65 228	43 500	55 000	63 000	5 500
Scarabée 1	22 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Scarabée 2	-	-	-92	56 090	35 250	69 584	-	-	-	-	-	-
15 ^e Inventaire	-	-	-	-	-	-	-	20 281	-	-	-	-
Total des dons & legs non affectés au 31 décembre de l'année	27 211	17 474	99 616	12 026	24 237	-13 722	-43 477	206 363	-366 164	-175 500	-109 000	-5 500
Total des dons & legs non affectés en cumul au 1^{er} janvier de l'année	76 071	103 283	120 757	220 373	232 399	256 636	242 914	199 437	405 800	50 700	-124 800	-233 800

2013



SOCIETE NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

Fondation Énergies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

Siège Social
146 Rue de l'Université

75007 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2013

2013



SOCIETE NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

Fondation Énergies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

Siège Social
146 Rue de l'Université

75007 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

135 Allée Paul Langevin - 76230 BOIS GUILLAUME

☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65 - ✉ : rouen@cabinet-sna.fr

SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 - APE 69.20Z

2013



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

1- Nouvelle convention autorisée au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

2- Conventions autorisées antérieurement

Nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Des opérations interviennent comme pour les exercices antérieurs, entre l'association Observ'ER et la Fondation Énergies pour le Monde. Il s'agit de refacturation par l'association Observ'ER d'une quote-part de frais généraux, soit toutes taxes comprises :

- Sous-traitance	5 007 €
- Électricité	3 365 €
- Fourniture d'entretien & Petit équipement	364 €
- fournitures administratives :	6 766 €
- Location mobilière	1 652 €
- Entretien et réparation des biens	20 684 €
- Personnel détaché ou prêté	33 306 €
- Transport divers	85 €
- Affranchissement	8 131 €
- Téléphone / Internet	3 906 €
- Autres charges de personnel :	5 268 €
- Amortissements :	4 775 €
- Droits d'auteur :	42 €

La Fondation Énergies pour le Monde a facturé une mise à disposition des locaux à l'association Observ'ER pour un montant de 36 000 €.

Monsieur Alain LIEBARD, votre Président est également Président de l'association Observ'ER.

Fait à Bois-Guillaume
Le 15 avril 2014

SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Christian LEGENDRE

Commissaire aux Comptes

135 Allée Paul Langevin - 76230 BOIS GUILLAUME

☎ : 02.35.59.89.30 - ☎ : 02.35.59.99.65 - ✉ : rouen@cabinet-sna.fr

SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 - APE 69.20Z

2013



Fondation Énergies pour le Monde
146, rue de l'Université
F - 75007 Paris

Fondation
Énergies
pour le Monde

2013



Comptes de l'exercice

2013



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

Fondation Énergies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

**Siège Social
146 Rue de l'Université**

75007 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2013

2013



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

Fondation Énergies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

Siège Social
146 Rue de l'Université

75007 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts renouvelés par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de la fondation Énergies pour le Monde, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ La justification de nos appréciations ;
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

135 Allée Paul Langevin - 76230 BOIS GUILLAUME

☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65 - ✉ : rouen@cabinet-sna.fr

SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 - APE 69.20Z



SOCIETE NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

1)- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2)- JUSTIFICATION SUR LES COMPTES ANNUELS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Règles et principes comptables

La note de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : immobilisations, éléments intervenus durant l'exercice ou autres éléments significatifs des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la fondation décrites dans l'annexe concernant les éléments d'estimation significatifs des comptes annuels, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

- Conclusions

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

135 Allée Paul Langevin - 76230 BOIS GUILLAUME

☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65- ✉ : rouen@cabinet-sna.fr

SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 - APE 69.20Z



SOCIETE NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

3)- VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents concernant la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bois-Guillaume
Le 15 avril 2014

SOCIETE NORMANDE D'AUDIT

Christian LEGENDRE

Commissaire aux Comptes

2013

Bilan TTC au 31/12/13 en €

ACTIF

Détail des postes	31/12/13			31/12/12
	BRUT	AMORT.	NET	NET
Immobilisations corporelles				
. Bâtiment, quote-part loge	905 618	176 431	729 187	729 187
. Agencement/rénovation	129 382	116 414	12 968	15 042
. Avances et acomptes s/constr.				
Immobilisations financières				
. Dépôts & cautionnements	1 412	0	1 412	1 319
TOTAL 1	1 036 412	292 845	743 567	745 547
Créances	773 863		773 863	455 465
Valeurs mobilières de placement	559 491	0	559 491	250 453
Disponibilités	1 322 050	0	1 322 050	1 398 438
Autres créances	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	3 661	0	3 661	2 670
TOTAL 2	2 659 064	0	2 659 064	2 107 025
TOTAL GENERAL	3 695 476	292 845	3 402 631	2 852 573

PASSIF

Détail des postes	31/12/13	31/12/12
Fonds de dotation	951 338	946 887
Réserves	1 067 850	1 007 249
Dons non affectés	199 436	242 914
Résultat de l'exercice	252 269	21 574
TOTAL 1	2 470 893	2 218 624
Provisions pour risques	49 029	41 549
Provisions pour charges	0	0
TOTAL 2	49 029	41 549
Autres emprunts	2 147	3 291
Avances & acomptes reçus	0	0
Dettes fournisseurs	130 826	166 714
Dettes sociales et fiscales	75 943	85 791
Autres dettes	0	0
Produits constatés d'avance	673 792	336 603
TOTAL 3	882 708	592 399
TOTAL GENERAL	3 402 631	2 852 573



2013



Compte de Résultat TTC au 31/12/13 en €

	31/12/13	31/12/12
Produits de l'activité		
Programmes	823 125	644 539
Total (a)	823 125	644 539
Produits divers	42 585	50 777
Transferts de charges	0	0
Total (b)	42 585	50 777
TOTAL 1 (a+b)	865 710	695 316
Charges de l'activité		
Charges sur programmes	597 913	162 768
Autres charges	234 261	452 842
Impôts et taxes	31 181	27 977
Salaires et traitements	242 528	220 092
Charges sociales	115 883	108 085
Autres charges de gestion courante	1 351	3 108
Dotations et provisions	3 595	3 612
· sur amortissements bâtiments/aménagt	9 940	13 200
· provisions sur risques & charges		
TOTAL 2	1 236 652	991 685
I - Résultat de l'activité (1 - 2)	-370 942	-296 368

	31/12/13	31/12/12
Produits financiers		
De cession de valeurs mobilières	18 984	24 290
Autres produits	4 023	0
TOTAL 3	23 007	24 290
Charges financières		
Autres charges financières	0	0
TOTAL 4	0	0
II - Résultat financier (3 - 4)	23 007	24 290
Produits exceptionnels		
Produits dons	592 095	293 653
Sur opérations de gestion	3 128	0
Reprise sur provision	5 031	0
TOTAL 5	600 254	293 653
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	50	0
Dotation et provisions exceptionnelles	0	0
TOTAL 6	50	0
III - Résultat exceptionnel (5 - 6)	600 204	293 653
Total des produits (1+3+5)	1 488 971	1 013 259
Total des charges (2+4+6)	1 236 702	991 685
Résultat de l'exercice	252 269	21 574

2013

FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE

146, rue de l'Université
75007 PARIS

ANNEXE DES COMPTES 2013

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983
Articles : 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2°, 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par dérogation aux exercices antérieurs, il a été décidé de faire apparaître dans les fonds propres de la Fondation, le total des dons non affectés, à la clôture de chaque exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation Energies pour le Monde a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 8 mars 1990.

Le statut fiscal de la Fondation Energies pour le Monde a été considéré par l'administration fiscale comme n'étant pas soumis aux impôts commerciaux. En conséquence, depuis le 1er janvier 1999, la Fondation n'est plus assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée. Les charges et les produits sont donc comptabilisés toutes taxes comprises.

Le bilan avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013, fait apparaître un total de 3 402 631 euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, présente un total de charges pour 1 236 702 euros et de produits pour 1 488 971 euros. Le résultat est excédentaire de 252 269 euros contre plus 21 574 euros sur l'exercice précédent. Ce résultat tient compte d'un legs intervenu en septembre 2013 et accepté le 10/12/2013 comprenant 20 335 euros d'assurance vie et 257 694 de biens immobiliers.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2013.

Les biens immobiliers sont d'un montant de 905 618 euros. Compte tenu des nouvelles règles applicables aux immobilisations et à leur amortissement (norme CRC), il n'a pas été jugé utile d'effectuer une ventilation des immobilisations par composant, celle-ci n'étant pas significative. Concernant le bâtiment, sa valeur résiduelle à ce jour étant indéfinie, mais largement supérieure à sa valeur nette comptable, il a été décidé de suspendre cet amortissement, considérant qu'il n'y a plus obsolescence.

Les frais d'acquisition soit 48 832 euros sont aujourd'hui totalement amortis.

L'inventaire des valeurs mobilières de placement est tenu selon la méthode FIFO (premier entré - premier sorti). A la clôture de l'exercice 2013, le portefeuille de la Fondation est constitué de livrets pour un montant de 1 100 931 euros et de sicavs de trésorerie pour un montant de 559 491 €, sur des comptes ouverts auprès du Crédit Coopératif.

Il a été décidé de constituer une provision pour couvrir la charge potentielle d'une indemnité de départ à la retraite pour les salariés âgés de plus de cinquante ans et ce, compte tenu du taux de probabilité de cette charge.

La Fondation est engagée au titre du DIF (Droit individuel à la Formation). Les droits acquis au 31 décembre 2013 pour les personnes salariées en contrat à durée indéterminée avec une ancienneté supérieure à un an sont évalués à 13 430 euros.

Les comptes annuels tiennent compte des honoraires du Commissaire aux comptes à hauteur de 15 787 euros comprenant les audits de la structure dont le compte emplois & ressources ainsi que un audit dans le cadre des obligations contractuelles envers la Commission européenne

La Fondation a signé le 30 juin 2009 un Plan d'Epargne Entreprise en gestion auprès de Natixis Interépargne.

La Fondation a reçu l'agrément « d'entreprise solidaire » en date du 21 octobre 2011. Cet agrément est accordé pour une durée de 5 ans.

La Fondation est un organisme faisant appel à la générosité publique. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, elle présente pour la troisième année un compte Emplois/Ressources certifié par le Commissaire aux comptes.

Conformément à la loi sur la modernisation économique dite LME et relative aux délais de paiements, ces derniers sont :

- Clients en moyenne encaissement à 60 jours
- Fournisseurs en moyenne paiement à 30 jours

Des opérations interviennent comme pour les exercices antérieurs, entre Observ'ER et la Fondation Energies pour le Monde. Il s'agit de la refacturation par Observ'ER d'une quote-part de frais généraux, soit toutes taxes comprises :

- Electricité	3 365 €
- Sous Traitance	5 007 €
- Fournitures administratives	6 766 €
- Locations mobilières	1 652 €
- Entretien, réparation & maintenance	20 684 €
- Personnel détaché ou prêté	33 306 €
- Transports divers	85 €
- Droits d'auteur	42 €
- Affranchissement	8 131 €
- Téléphone/ Internet	3 906 €
- Autres charges de personnel	5 268 €
- Amortissements	4 775 €

La Fondation a facturé à Observ'ER une mise à disposition des locaux pour un montant de 36 000 €.

Les opérations d'édition réalisées par Observ'ER pour la Fondation Energies pour le Monde ont été réalisées comme des conventions courantes conclues à des conditions normales.

Il en est de même pour les prestations facturées par la Fondation Energies pour le Monde à Observ'ER.

Les comptes annuels ne tiennent pas compte de la contribution valorisée du bénévolat apporté à la réalisation des projets.

De même la Fondation est propriétaire d'un logiciel expert d'étude et de programmation , qu'elle a développé en interne depuis une dizaine d'année, dénommé NORIA : « Nouvelles Orientations pour la Réalisation d'Investissements Adaptées ».

Ce logiciel n'est pas immobilisé, car son développement est intervenu sur plusieurs exercices, à la fois par des développeurs externes et à la fois par des développements internes (hommes/jours).

On peut estimer aujourd'hui, que sa reconstitution en temps, nécessiterait environ 100 vacations de développeurs informatiques extérieurs et 100 jours en interne, soit une valeur proche de : 250 000 euros.

En mai 1994, la Fondation Energies pour le Monde a acquis un bien immobilier sis 146, rue de l'Université 75007 Paris où elle a établi son siège social début juillet. Cette acquisition a été réalisée sur les fonds de son capital.

La Fondation a acquis, le 30 avril 1998, un local de 47 m2 pour un montant de 171 505 euros attenant à son siège social.

Le Syndicat des Propriétaires du 146, rue de l'Université 75007 PARIS a acquis le 8 novembre 2000, la loge de gardiennage, un débarras et une cave. La part de la Fondation Energies pour le Monde est de 17 602 euros.

La valeur vénale du bien immobilier de 300 m2, acquis par la Fondation Energies pour le Monde a été estimée en 2013 en valeur monétaire à 2,9 M€.

La Fondation est membre du Comité 21.

On peut estimer, que le nombre de personnes bénéficiant des services de l'électricité grâce à la Fondation est d'environ 1 002 000, depuis sa création.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

COMPTES	LIBELLES	31/12/2012	ACQUISITIONS	CESSIONS	REBUT	31/12/2013
213100	CONSTRUCTIONS	905 617,75				905 617,75
218100	AGENCEMENTS	127 859,64	1 522,75			129 382,39
TOTAL		1 033 477,39	1 522,75	0	0	1 035 000,14

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

COMPTES	LIBELLES	31/12/2012	ACQUISITIONS	CESSIONS	REBUT	31/12/2013
281300	CONSTRUCTIONS	176 430,66				176 430,66
281810	AGENCEMENTS	112 818,08	3 596,02			116 414,10
TOTAL		289 248,74	3 596,02	0	0	292 844,76

TABLEAU DES PROVISIONS

RISQUES CHARGES	SOLDE DEBUT D'EXERCICE	DOTATION L'EXERCICE	PROVISION UTILISEE	PROVISION REPRISE	SOLDE FIN D'EXERCICE
Retraite	39 089,10	9 940,3			49 029,40
Autres	2 460,00		2 460,00		0,00
TOTAL	41 549,10	9 940,30	2 460,00	0	49 029,40

TABLEAU DES CREANCES ET DETTES

CREANCES	MONTANT 31/12/2013	< 1 an	DE 1 à 5 ans	> 5 ans
Clients et rattachés	510 299,82	510 299,82	0	0
Divers produits à rece	5 869,35	5 869,35		
Legs en cours de réal°	257 693,54	257 693,54		
Créances fiscales	0	0	0	0
Créances sociales	0	0	0	0
Charges d'avance	3 660,79	3 660,79		

DETTES	MONTANT 31/12/2013	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs + PCA	804 618,02	804 618,02	0	0
Dettes fiscales et sociales	75 942,98	75 942,98	0	0
Emprunts	2 147,32	751,56	1395,76	0
Dettes financières				

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS	2013		2012		RESSOURCES	2013		2012	
	Emplois de 2013 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013	Emplois de 2012 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2012		Ressources collectées sur 2013 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013	Ressources collectées sur 2012 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2012
1. MISSIONS SOCIALES	597 912,86	385 731,92	407 786,46	337 128,00	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	592 095,16	199 436,49	293 650,68	242 913,81
1.1 Réalisées en France					1.1 Dons et legs collectés				
Actions réalisées directement : X	0,00	0,00	0,00	0,00	Dons manuels non affectés	234 067,08	-151 664,84	293 650,68	-43 477,32
Actions réalisées directement : Y	0,00	0,00	0,00	0,00	Dons manuels affectés	80 000,00	385 731,92	0,00	337 128,00
Versements à d'autres organismes agissant en France	0,00	0,00	0,00	0,00	Legs et autres libéralités non affectés	278 028,08	278 028,08	0,00	0,00
					Legs et autres libéralités affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
1.2 Réalisées à l'étranger	206 923,76	17 761,00	95 415,74	48 407,00					
Actions réalisées directement - Microsol	46 030,88	71 098,00	41 353,84	38 253,00					
Actions réalisées directement - Energie verte (ELVERBF)	142 769,25	65 228,00	20 826,87	45 951,00					
Actions réalisées directement - Boreale	2 152,80	-25 848,08	64 206,21	70 008,00					
Actions réalisées directement - Facilité énergie Madagascar	62 149,46	110 665,00	74 065,71	87 145,00					
Actions réalisées directement - Energie solidarité Sénégal 2	18 126,00	20 281,00	0,00	0,00					
Actions réalisées directement - Xv inventaire	119 760,71	126 547,00	111 918,09	47 364,00					
Actions réalisées directement - Energie solidarité Laos									
Versements à d'autres organismes agissant en France	0,00	0,00	0,00	0,00	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0,00	0,00	0,00	0,00
2. FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS	0,00	0,00	0,00	0,00					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0,00	0,00	0,00	0,00					
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0,00	0,00	0,00	0,00					
2.3 Frais liés à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00	0,00	0,00	0,00					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	628 849,10	385 731,92	570 697,83	337 128,00					
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 226 761,96		978 484,29		I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 486 511,52		1 013 258,95	
II DOTATIONS AUX PROVISIONS	9 940,30		13 200,30		II REPRISES DE PROVISIONS	2 460,00		0,00	
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0,00		0,00		III REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	0,00		0,00	
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	252 269,26		21 574,36		IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableaux des fonds dédiés)	0		0	
V TOTAL GENERAL	1 488 971,52		1 013 258,95		V INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 488 971,52	512 095,16	1 013 258,95	293 650,68
V Part des acquisitions d'immobilisations brute de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public									
V1 Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public									
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	385 731,92				VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		385 731,92		337 128,00
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		325 799,73		199 436,49
Missions sociales	0	0	0	0	Bénévolat	0	0	0	0
Frais de recherche de fonds	0	0	0	0	Prestations en nature	0	0	0	0
Frais de fonctionnement et autres charges	0	0	0	0	Dons en nature	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	Total	0	0	0	0

2013

Fondation Energies pour le Monde

Exercice clos le : 31 Décembre 2013

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2013

Méthode d'élaboration du compte d'emploi des ressources

Conformément aux dispositions de l'ordonnance de simplification du droit de juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est intégré à l'annexe des comptes annuels.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par l'avis n° 2008-08 du 03 avril 2008 du Conseil National de la Comptabilité relatif à l'élaboration du compte d'emploi des ressources des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Conformément à la législation :

- ❖ La première colonne indique la totalité des emplois et ressources de la Fondation Energies pour le Monde, qui correspond donc au compte de résultat,
- ❖ La seconde colonne correspond uniquement à l'utilisation des fonds collectés auprès du public.



Détail des emplois

Les missions sociales et les clés d'affectation des charges indirectes ont été arrêtées par le conseil d'administration du 23 mai 2013.

❖ Missions sociales

- Les missions sociales correspondent aux programmes :

- Miresol.
- Electricité verte (ELVERBF),
- Boreale,
- Facilité énergie Madagascar,
- Energie solidarité Sénégal 2,
- XVè inventaire,
- Energie solidarité Laos,

❖ Clés d'affectation des charges indirectes

La Fondation applique la méthode de la Commission européenne dite « full cost ». Celle-ci consiste à affecter dans les 4 différentes rubriques ci-dessous chacune des charges présentées dans la colonne charge du compte de résultat.

1. La masse salariale éligible de 287 300 € soit 47,02 %
2. Les charges indirectes éligibles de 323 726 € soit 52,98 %
3. Les charges directes éligibles de 597 913 €
4. Les charges indirectes non éligibles de 27 763 €

Le coût total des programmes « full cost » est donc constitué par la somme des postes 1 + 2 + 3.

Ces postes ont vocation à être financés par les produits identifiés correspondants à ces programmes particuliers, et constituent donc une présentation analytique de la balance produits/charges de chacun des programmes.

Le principe de cette méthode repose sur le fait que chacun des hommes/jours « full cost » affecté aux programmes « inclut une quote-part des frais généraux considérés comme éligibles aux programmes »

En 2013, un « full cost » de 100 intègre 47,02 % de masse salariale éligible et 52,98 % de charges indirectes éligibles. Les charges indirectes non éligibles représentent 2,24 % du total des charges de la Fondation Energies pour le Monde (cf. calcul du « full cost »).

Ainsi, les missions sociales figurant dans le compte d'emploi des ressources correspondent :

- ❖ Pour la première colonne au compte de résultat,
- ❖ Pour la seconde colonne aux missions sociales directement financées par les dons.



Détails des ressources

L'appel à la générosité publique comprend des dons des particuliers et des entreprises.

Les dons résultant :

❖ Des particuliers	498 002 €
--------------------	-----------

Impôt sur revenu	33 733 €
------------------	----------

Impôt sur la fortune	0 €
----------------------	-----

Livret AGIR	175 959 €
-------------	-----------

Legs	278 028 €
------	-----------

Carte AGIR	10 282 €
------------	----------

❖ Des Entreprises	94 093 €
-------------------	----------

Carte AGIR	14 093 €
------------	----------

Dons affectés	80 000 €
---------------	----------

Les autres produits sont constitués par :

❖ Autres fonds privés	167 000 €
-----------------------	-----------

❖ Subventions et autres concours publics	656 125 €
--	-----------

❖ Autres produits	71 291 €
-------------------	----------



